

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple. | | |

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS :

À un an, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - - 5 cents la copie

9^{ME} ANNÉE, No 414—SAMEDI, 5 NOVEMBRE 1892

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIÉTAIRES.
BUREAUX, 49, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



RENAN SUR SON LIT DE MORT.—(Du Journal Illustré)

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 5 NOVEMBRE 1892

SOMMAIRE

TEXTE.—*Courrier de Paris*, par Jean Rival.—*Carnet du Monde Illustré*, par Jules Saint-Elme.—*Défaillance morale*, par Hilaire Paquet.—*Ernest Renan*, par J. St.-E.—*Fable : Les loups devenus agneaux*, par le Rév. F.-X. Burque.—*Le choléra de 1892 et les mesures sanitaires* (avec gravures), par Ed. Werner.—*Pensées automnales d'un pensionnaire*, par Ludo.—*Le combat de Dogba—La nuit des morts : Conte fantastique* par Charles P.—*Le songe d'André Ly-ka*, par J. Martin.—*Notes et faits : Les souris et les grenouilles ; L'électricité ; Les appétits royaux ; Anecdote ; Pot de pensées—Choses et autres—Feuilleton : La Belle Ténébreuse (suite)*, par Jules Mary.—*Jeux d'esprit et de combinaison.*

GRAVURES.—*Renan sur son lit de mort*.—*Portrait du commandant Faurax, tué au Dahomey*.—*La guerre au Dahomey : Le combat de Dogba : La mort du commandant Faurax.*

PRIMES MENSUELLES DU "MONDE ILLUSTRÉ"

1re Prime	\$50
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
86 Primes, à \$1	86
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

AU PUBLIC

M. le capitaine A. Johnston est autorisé à prendre et collecter des abonnements pour LE MONDE ILLUSTRÉ.

LES MANGEURS DE FEU

Tel est le titre, encore moins original que l'ouvrage lui-même, du grand roman d'aventure, parsemé d'attrayantes peintures de mœurs, dont la publication va commencer, avec splendides gravures, dans un prochain numéro du MONDE ILLUSTRÉ.

A la semaine prochaine pour plus de détails.

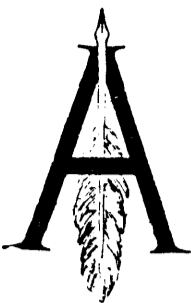
NOS PRIMES

LE CENT-UNIÈME TIRAGE

Le cent-unième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois de D'OCTOBRE), aura lieu samedi, le 5 NOVEMBRE, à huit heures du soir, dans la salle de l'UNION SAINT-JOSEPH, coin des rues Sainte-Catherine et Sainte-Elisabeth.

Le public est instamment invité à y assister ; entrée libre.

COURRIER DE PARIS



la fin de septembre, Paris commence à redevenir Paris. L'été, on y rencontre une foule cosmopolite — provinciale surtout — on y coudoie des touristes en costumes de voyage, des Anglais en ulsters, et si d'aventure, parmi les waterproofs, les imperméables et les chapeaux mous, on aperçoit quelque gracieuse parisienne que la canicule — et la mode — n'ont pas fait fuir, elle paraît égarée, dépaycée, tout étonnée de se trouver là en cette saison.

Mais quand octobre approche, l'on commence à revenir. En ces dernières années, il est vrai, les vraies élégantes, la société *select* qui donne le ton, tend à remettre de plus en plus le moment du retour. On prolonge parfois les séjours à la campagne jusque vers le nouvel an, et l'on brave le froid, la pluie, le brouillard, parfois la neige, dans des demeures légères qui ne sont agréables que durant les beaux jours d'été. On s'ennuie ferme, aussi ! Mais que voulez-vous ? c'est la mode. Quand on a dit cela, tout est dit.

Cependant, Dieu merci ! ce fameux Tout-Paris qui fait tant parler de lui est une infime minorité. Bien plus nombreux sont les gens sérieux et sensés que leurs travaux rappellent chez eux à cette époque, et dont le retour rend à la capitale son animation accoutumée, sa fièvre de travail, en même temps que sa vibrante gaieté.

Cette année, assurément, beaucoup de citoyens ont hâte leur rentrée au foyer pour assister à la fête du 22 septembre, contenaine de la proclamation de la première République. Il appartenait à la troisième République de fêter dignement cet anniversaire. On a donc fait du 22 septembre une solennité nationale, avec chômage de tous les services et de tous les ateliers, cérémonie officielle, divertissements populaires, et ce qui vaut peut-être mieux que tout cela — nombreuses amnisties pour les condamnés de droit commun. Le moment était bien choisi, alors qu'on célébrait la liberté, pour ouvrir les portes des prisons.

La cérémonie du matin, au Panthéon, a été des plus grandioses et des plus réussies. Elle était rehaussée par la présence du président Carnot, des ministres, des sénateurs, des députés, de nombreux magistrats, militaires, personnages officiels, artistes, etc. Les plus brillants uniformes couvraient les habits noirs et les robes rouges rehaussées d'hermine, offrant un admirable coup d'œil au milieu du somptueux décor que l'on avait ménagé. La vaste nef du Panthéon était ornée de tapisseries des Gobelins, de plantes vertes et de fleurs fournies par les serres de la ville de Paris. Une estrade élevée d'une dizaine de marches avait été dressée pour le président de la République ; le fond en était formé par une tapisserie surmontée d'un faisceau de drapeaux tricolores, au centre duquel se détachait, sur un cartouche monumental, cette inscription : " République française, Liberté, Egalité, Fraternité, 1792-1892.

Plusieurs discours ont été prononcés, par M. Loubet, président du Conseil des ministres, M. Challemel-Lacour, vice-président du Sénat et M. Floquet, président de la Chambre des députés.

Mais la partie la plus belle, ce qu'en argot parisien on appelle le *clou* de la cérémonie, était sans contredit l'intermède musical. On avait fait appel au patriotisme du personnel de l'Opéra, pour former un chœur incomparable et tel qu'on en entend rarement, puisque les meilleurs artistes, même ceux qui sont ordinairement chargés des premiers rôles, chantaient comme de simples choristes. Ils ont exécuté, avec accompagnement par l'orchestre de l'Opéra, le célèbre duo de la *Muette de Portici* ; *Amour sacré de la Patrie*, et pour finir, le *Chant du Départ*, de Méhul, dont l'effet a été tellement saisissant et grandiose que de frénétiques acclamations ont longuement fait retentir les hautes voûtes du Panthéon.

M. Carnot lui-même s'est départi un instant de son impassibilité habituelle, et s'est laissé gagner

par l'enthousiasme de toute l'assemblée. Si la solennité du matin était réservée aux seuls privilégiés, l'après-midi, en revanche, Paris tout entier assistait à la fête.

On avait organisé deux grands cortèges historiques, absolument pareils, qui, après être partis du même point, ont suivi deux parcours différents : l'un sur la rive gauche, l'autre sur la rive droite, tout le long des grands boulevards.

Les chars étaient gigantesques ; ils représentaient tous des allégories ou des scènes se rattachant à la Révolution. Le char de la *Marseillaise*, ceux du *Chant du départ* et du *Triomphe de la République* comptaient parmi les plus réussis et les mieux composés.

Plusieurs fois, les cortèges se sont arrêtés pour exécuter des hymnes et des cantates avec chœurs et orchestres. L'une des auditions les plus remarquées a été celle d'une partie de l'*Ode triomphale*, de Mme Augusta Holmès, qui fut exécutée en 1889, au Palais de l'Industrie. La compositrice dirigeait en personne les exécutants ; cela seul constituait un élément certain de succès auprès du public badaud qui encombrait les rues. Encombrer est le mot. On évalue à un million et demi au moins les spectateurs des deux rives. Aussi, les bousculades ont-elles été fréquentes et les accidents nombreux ; plusieurs fois, le service d'ordre a été impuissant à contenir ces masses grouillantes qui envahissaient même la chaussée.

Si le Parisien est curieux, il est aussi malin et sait tirer parti de toutes les circonstances. Les privilégiés, logés sur le parcours des cortèges, en ont profité pour louer leurs fenêtres et leurs balcons. Dès la veille, de grandes affiches étaient placardées : *Fenêtres et balcons à louer*. Tels se payaient de 5 à 20 francs la place, quelquefois davantage. On raconte que lord Dufferin (ex-gouverneur du Canada), ambassadeur d'Angleterre, a loué des fenêtres, pour lui et sa famille, pour la somme rondelette de mille francs.

Tout le monde ne pouvait se payer ce luxe — preuve qu'après cent ans de République, nous n'avons pas encore atteint l'idéal de l'égalité que nous proclamons si fièrement dans notre devise nationale.

Mais à Paris, on ne s'embarrasse pas pour si peu. On bâcle à la hâte des estrades, des échafaudages volants — tellement volants que plusieurs se sont écroulés, faisant un certain nombre de victimes ; — on monte sur des charrettes, on élève les voitures à bras à la hauteur de tribunes populaires ; on superpose des chaises, sur lesquelles on se tient comme des acrobates, en faisant des miracles d'équilibre. D'autres montent sur des échelles doubles ; on paie cinq francs les échelons les plus élevés ; puis quatre francs, trois francs, à mesure que l'échelon est plus bas.

Un autre observatoire tout indiqué pour les gavroches qui ont l'agilité du singe et du chat, ce sont les arbres. Maintes branches ont servi de premières loges.

L'une des parties les plus pittoresques de la fête a été le retour des figurants du cortège. Arrivé au bout du parcours, tout le personnel a quitté les chars, et dans un aimable désordre où les costumes les plus divers se mêlaient avec la plus entière fantaisie, a regagné par bateaux le Palais de l'Industrie où avaient eu lieu les préparatifs et l'habillage. Le canon tonnait encore sur l'Esplanade des Invalides, et sur les bateaux qui se suivaient, les passagers chantaient à pleine voix la *Marseillaise*. Ils redevenaient eux-mêmes, heureux d'en être quittes, après cette longue immobilité ; un aimable laisser-aller régnait. Des femmes, au ponton, attendaient leurs maris.

— Tu vas voir papa, disait l'une à un bébé ; il a une grosse trompette et une perruque.

Quelques-uns retiraient déjà les accessoires gênants, mettaient leur perruque dans leur poche. Puis on s'interpella familièrement :

— Dis donc, Charlotte Corday, tu me marches sur les pieds !

Revanche du naturel après le factice, retour à réalité après l'apothéose !

Tout le monde, en effet, éprouvait le besoin de se remuer, de se détendre les nerfs, de rire, de s'amuser. La soirée était belle ; des tables étaient

dressées un peu partout sur les terrasses ; on s'est mis à dîner, et après, on a fini la soirée comme au 14 juillet, en dansant dans la rue, au son d'un ou deux instruments de bonne volenté, à la bonne franquette, comme il sied, un jour de fête populaire et démocratique.

Jean Rival

Paris, 1892.

CARNET DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Notre charmant collaborateur parisien, qui fait, pour LE MONDE ILLUSTRÉ, l'article mensuel "Courrier de Paris"—préalablement "Lettres d'une Parisienne,"—désire le signer du nom aimé de Jean Rival. Nous descendons volontiers à ce vœu, bien assurés que l'intérêt excité par cette plume, chez tous nos lecteurs et lectrices, sera toujours le même, et que sous ce nom d'emprunt la sympathique figure que l'on connaît se révélera partout.

* *

On vient de m'adresser une petite brochure où je trouve exposés le "Plan d'études et la méthode d'enseignement suivis au collège d'Ottawa." En la feuilletant, l'on constate bien vite l'excellente pratique de cette institution pour former les jeunes gens aux besoins modernes. Les cours, commercial et classique, sont heureusement disposés pour répondre aux développements progressifs que subit l'esprit du jeune étudiant. L'étude de l'anglais et des sciences y est particulièrement en honneur. Le collège d'Ottawa promet de beaux jours à l'université anglaise catholique du Canada.

* *

Lors de récents scandales, où l'on a cherché à tirer tout autre chose que le bien du mal, on a voulu abuser de certaine fable de Lafontaine, à laquelle on attachait un injurieux à-propos. Notre distingué collaborateur, M. l'abbé F. X. Burque, a repris en sous-main cette idée, mais pour l'exploiter en sens inverse. Sa parodie du *Loup devenu berger*, de l'immortel fabuliste, est une jolie page littéraire, et finement allégorique, qu'il nous fait plaisir de publier aujourd'hui. C'est la seule façon, bien indirecte mais encore assez effective, dont LE MONDE ILLUSTRÉ aura osé se commettre dans ce regrettable débat. Si nos confrères de la presse catholique jugent bon de reproduire ce moral apologue, nous les y autorisons volontiers.

* *

PETITE POSTE EN FAMILLE.—*Ludo*, Montréal.—A la vérité cela est légèrement teinté d'inexpérience jeune, cet essai que vous m'adressez. Néanmoins, j'y vois du bon, pas mal : une facilité qui promet et spécialement une belle dose de sincérité. LE MONDE ILLUSTRÉ vous publiera, à titre de cordial encouragement. "Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage," mais surtout, tenez ferme, persévérez.

X. *Vincy*, Saint-Jean.—Admis, votre *Trop tard*. Mais ne négligez pas trop, je vous prie, à poursuivre les faveurs de Mars, le culte des muses littéraires, avec lesquelles vous semblez préposé à vivre en une honorable intimité ; appliquez-vous davantage à donner plus de fermeté sur ses bases à votre style aisé. Vous pouvez vous procurer, à nos bureaux, la série des numéros demandés.

G. de *St-Fabien*, Rimouski.—Pour vous prouver que nous aimons encourager les sincères efforts, nous publierons "La Patrie." Mais quant à la "Petite chronique..." trop ordinaire. Polissez davantage, et surtout, gare les lieux communs. Vos deux essais n'ont pas l'air de venir du même : "La Patrie" est du genre éthéré, l'autre est, pour le moins, terre à terre. A juger par le premier, vous avez des ressources ; ne gaspillez point.

Madame d'Alq, Paris.—Pardonnez-nous, s'il vous plaît, ces malencontreux retards que nous regrettons non moins que vous. A notre prochain numéro, j'espère, la réparation. Toutes mes sympathies pour le grand deuil dont souffre votre cœur : la mort de votre digne amie, madame la marquise de Blocqueville. Une lettre à votre adresse et un envoi recommandé suivront bientôt.

M. Frédéric Lévy, Alais (France).—A vous aussi, mon confrère aimable, une réponse serait bien due, particulière et substantielle. Encore un peu de patience, et, à mon premier moment de loisir, je vous l'adresse de grand cœur. Tous vos envois, dûment reçus.

JULES SAINT-ELME.

DEFAILLANCE MORALE



Vous avez pu lire, récemment, dans les journaux de cette ville, l'histoire de ces deux jeunes gens qui se sont donné la mort, faute de courage pour supporter les difficultés de l'existence.

Ce fait divers évoque en moi le souvenir d'un ancien compagnon de travail, Jos.

H. X...., qui, lui aussi, s'est suicidé, en novembre 1891, dans l'unique but de mettre fin à ses maux. Mais il faut dire aussi que le souffle empoisonné des écrits de Jean-Jacques Rousseau avait créé chez lui un vide du cerveau que son tempérament ne pouvait pas supporter : devenu libre-penseur et regardant comme chimériques les espérances de la vie future, l'amertume d'une telle illusion, jointe aux adversités, le plongea dans un extrême abattement. Et c'est après avoir passé quelques mois en disponibilité que, se trouvant dans un complet dénuement, il s'ouvrit les portes de l'éternité.

Au moment de mettre à exécution son sinistre projet, il m'adressa une lettre dont je détache ce qui suit :

Montréal, novembre 1891.

Mon cher Monsieur,

Je pars enfin, incessamment, pour ce voyage d'où l'on ne revient jamais, ainsi que j'en ai maintes fois exprimé le désir, pendant que nous travaillions péniblement au journal de M. Z....

Je vais enfin la quitter, cette vie, mais je ne serai pas seul responsable de mon crime, s'il y a (je ne crois pas qu'il y en ait), un Maître à qui l'on doit rendre compte, dans un monde éternel, des actions de sa vie : car, dans mon infortune, j'avais droit à une assistance qu'on m'a refusée malicieusement.....

Toutes mes affaires sont réglées. Quant au livre que je vous ai prêté, je vous le donne de grand cœur.—Adieu !

Vote serviteur et ami,

Jos. H. X....

Montréal, qui prodigue l'or, les applaudissements et les larmes aux ingénieuses combinaisons de l'art dramatique, et qui s'attendrit de vrai sur des infortunes fictives, accueille sans s'émouvoir, dans la réalité, le plus émouvant des faits divers.

Peut-il pourtant rien y avoir au théâtre de plus profondément remuant que le suicide ?

Certes, je ne suis pas de ceux qui croient que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, et qui ferment volontiers les yeux sur les maux d'autrui pour s'éviter le chagrin d'un spectacle désagréable et la peine d'avoir à y remédier.

Non, j'essaie d'aller au fond des choses, et c'est précisément pour cela que, dans ce suicide, je ne saurais voir un drame de la misère, une de ces effroyables crises de la nécessité, dont on peut mettre la responsabilité sur les défaillances de notre organisation sociale.

Tout, dans nos institutions publiques et privées, est fait précisément pour prévenir des événements comme celui-là.

Si le malheureux que son désespoir a entraîné à une résolution fatale, ne se sentait pas, comme tant d'autres, la vaillance nécessaire pour gagner son pain, nos hospices lui étaient officiellement ouverts.

Il n'y a pas une misère à Montréal qui ne trouve aujourd'hui un secours immédiat, car à défaut d'hospitalité, le malheureux a la ressource de la prison pour cause de vagabondage ; mais encore faut-il que ceux qui en ont besoin aient le courage d'aller la demander.

C'est cette disposition à la lutte pour la vie qui a manqué à cet infortuné.

Il a donc été victime d'un état psychologique déplorable, qui devient, depuis quelque temps, très commun, et qui tient évidemment à l'incrédulité.

La libre-pensée, je le répète, crée un vide du cerveau que tous les tempéraments ne peuvent pas supporter, et ceux qui n'aiment pas à orner leur imagination de ce qu'ils appellent des superstitions, doivent au moins y mettre des idées de résignation et de soumission aux circonstances adverses qui, à un moment donné, fassent susceptibles de dégénérer en un suicide criminel comme celui auquel je fais allusion.

Ernest Renan

ERNEST RENAN

(Voir gravure)

C'est à titre d'actualité, surtout, que nous reproduisons cette artistique page où l'on voit, sur sa couche funéraire, le grand écrivain impie. Renan eut bien, en effet, le talent hors du commun qui distingue les lettrés de race, nul ne le contestera, mais il eut aussi le jugement faux qui fait les grands démolisseurs de la morale chrétienne. Sous ce double aspect, il a stupéfié son siècle, ce XIXe siècle si blasé pourtant ; à ce double point de vue, il convient que même nous, catholiques, auxquels il a voulu faire tant de mal, sans réussir à ébranler le moindre de nos dogmes, nous évoquions cette figure que la mort vient de flétrir, comme la conscience publique, la droite, la pure, avait d'avance flétri sa mémoire.

Ainsi que l'écrit un de nos confrères canadiens, "Renan a été, dans ce siècle, le grand insulteur du Christ et de l'Évangile. Sa vie s'est passée dans le scepticisme et le sarcasme, et sa mort a été le triste écho de sa vie.

"Jeune encore, il publia la *Vie de Jésus*, livre impie dont les catholiques furent indignés, triste roman dont les incrédules eux-mêmes se sont moqués.

"Vieillard, il s'est tourné vers le théâtre et il a fait un drame : *l'Abbesse de Jouarre*, œuvre immonde qui venait prouver à quel point chez lui le cœur était gâté."

Considérez bien cette figure béate de libre-penseur, indifférent à toute considération surnaturelle, elle offre des traits frappants de ressemblance avec un visage honnête et serein d'abbé pieux et croyant. Renan, élève de Mgr Dupanloup, à St-Nicholas du Chardonnet, puis des Sulpiciens, à Issy, semblait fait pour le service des autels. L'on serait porté à croire, comme pour ne point voir que du mauvais chez cet homme, qu'il a bien manqué sa véritable vocation ; que c'était plutôt à lui lâcheté qu'indépendance de caractère, lorsqu'il se fit aviser par Jules Simon de jeter sa soutane aux orties, sous prétexte qu'il avait perdu la foi de son enfance. Et, comme la plus profonde corruption est celle des cœurs qui furent bons ou qui étaient appelés à l'être, on pourrait s'expliquer ainsi la perversité morale de Renan.

"Renan est aujourd'hui dans la tombe, ajoute notre confrère précité, bientôt il sera poussière ; et l'Église continue d'étendre ses glorieuses conquêtes, et ses millions d'enfants lui rendent hommage, et Jésus-Christ est adoré par toute la terre.

"Le nouveau Julien peut aller reposer au Panthéon, sa place dans l'histoire sera à côté des romanciers sans vergogne et des blasphémateurs impuissants."—J. St.-E.

Dieu nous visite souvent, mais la plupart du temps nous ne sommes pas chez nous.—DE LÉVIS.

FABLE

LES LOUPS DEVENUS AGNEAUX

Les loups, depuis longtemps, dans leur malice extrême,
Rôlaient autour du clos, cherchaient un stratagème
Pour dévorer d'un coup, le troupeau tout entier :
Carcasse de mouton est si tendre à croquer !
Un bon jour, l'un d'entre eux harangua ses confrères :
" Accourez tous ici, venez, mes chers compères,
Je viens de découvrir une brebis galeuse !
Déposons maintenant notre humeur bell queuse ;
Usons de ruse enfin, c'est la ruse qu'il faut :
Nous allons dévorer, en bloc, tout le troupeau,
Et gagner le pasteur à faire notre affaire !
Vous demandez comment ? La chose est toute claire :
Qu'il chasse les brebis dans les champs, dans les bois,
Soudain, nous voilà tous à des noces de rois !
Affublons-nous d'abord, pour tromper davantage,
Des toisons des agneaux dont nous fimes carnage,
Et crions au pasteur contre l'infection !
Pour sauver les petits de la contagion,
Ne chasse-t-il pas ces brebis gangrenées ? "

A ce discours, voilà les bêtes forcenées
Au comble de la joie : on gambade et l'on rit ;
D'un triomphe certain chacun se réjouit !

Bientôt, les voilà tous, en phalanges serrées,
Peaux d'agneaux sur le dos, et les griffes rentrées,
Tête basse et dolente, avec pleurs dans les yeux,
Les voilà gémissant, criant à qui mieux mieux
Que la peste, la gale a gangrené leurs mères,
Que les pauvres agneaux ont horreur des ulcères,
Et que, pour les sauver, le pasteur aussitôt
Doit chasser les brebis, bien loin, sans dire mot !

" Holà ! dit le pasteur, satanés escogriffes,
Je vois vos yeux brûlants, et vos dents et vos griffes !
Votre voix vous trahit, car au lieu de bêler,
Vous ne faites toujours que gronder, que hurler !
Votre allure, vos traits me révèlent vos crimes,
Et vous cherchez encor de nouvelles victimes !
Vous avez mal posé la laine sur vos dos !
Vous êtes loups ! Je vois vos atroces complots !
C'est vous qu'il faut chasser : décampez au plus vite,
Ou gare le fusil et mon chien qui s'irrite ! "

Les loups, désappointés, regagnèrent le bois,
Honteux d'avoir encore été si maladroits !

Le pasteur sacrifia la bête malheureuse,
Le troupeau fut sauvé par sa main courageuse.
Les agneaux, rassurés, suivirent les brebis,
Et l'on chanta bientôt : Paix dans tous les esprits !

Mal d'un particulier n'est pas mal de tout homme,
Et quel zèle effrayant de vouloir qu'on assomme,
Pour les fautes d'un seul, un état tout entier !
Chrétiens, laissez aux loups cet étrange métier !

J. P. B. rque, P. the

LE CHOLÉRA DE 1892 ET LES MESURES
SANITAIRES

Un moment où les puissances
européennes venaient de
tomber d'accord pour concilier
les exigences de la santé
publique avec celles du commerce
et de la prodigieuse navigation
moderne, en réglant les conditions
du passage de la mer Rouge,
qui était depuis trente ans la
route des épidémies, le choléra
qui sévissait depuis quelques
mois dans la Perse et le
Turkestan est venu par la voie
de terre, envahissant la Russie,
puis l'Allemagne, et est arrivé
à nos portes, puisqu'un certain
nombre de décès, dus au choléra
asiatique, ont été constatés à la
quarantaine de New-York, et même
dans la ville.

Au milieu de l'inquiétude générale
que l'arrivée possible de cet hôte
redoutable amène parmi nos
populations, qui se souviennent
encore des ravages du choléra de
1832 et 1854, il n'est pas sans
intérêt de jeter un coup d'œil en
arrière pour voir quelles étaient,
dans l'ancien temps, les précautions
sanitaires, quels effets salutaires
elles pouvaient avoir, puis, quels
sont les procédés actuels de
préservation et leurs résultats.

Dans l'ancien temps, quand les guerres, les épi-

démies, les famines se succédaient
sans relâche, les codes sanitaires
étaient inspirés par la peur et
impitoyablement rigoureux. La
peste avait décimé l'Europe
plusieurs fois pendant les premiers
siècles de notre ère ; celle de
1348 parcourut, en quatre ans,
les trois quarts du monde connu,
enlevant à peu près le quart de
la population. Les peuples
passaient d'un abattement complet
à une fureur stupide ; souvent,
comme cela s'est vu dernièrement
encore en Russie, les médecins
furent massacrés par une foule
ignorante qui les accusait de
répandre la maladie ; les Juifs
furent traqués comme des bêtes
fauves. A Mayence, 12,000 furent
brûlés ; à Genève, à Strasbourg,
sous la même accusation, des
milliers périrent suspectés d'avoir
propagé la maladie par les vêtements
et les chiffons : ce n'était pas
inexact, vu le commerce habituel
des Juifs, mais ils étaient bien
innocents, comme intention, d'une
propagation qui faisait dans
leurs familles les premières victimes.

A Venise, déjà très civilisée
alors, furent prises les premières
mesures sanitaires : on nomma
des providiteurs de la santé avec
pleins pouvoirs pour séquestrer
de toutes communications les
maisons et même les quartiers
infectés. Avec les mœurs du
temps, nous parlons du quatorzième
siècle, les pénalités contre ceux
qui contrevenaient aux lois de
santé étaient terribles : c'était
la mort presque toujours. Le
seigneur de Milan, Bernabo
Visconti, faisait détruire les
palais et les maisons des
pestiférés ; on les tuait eux et
leurs garde-malades.

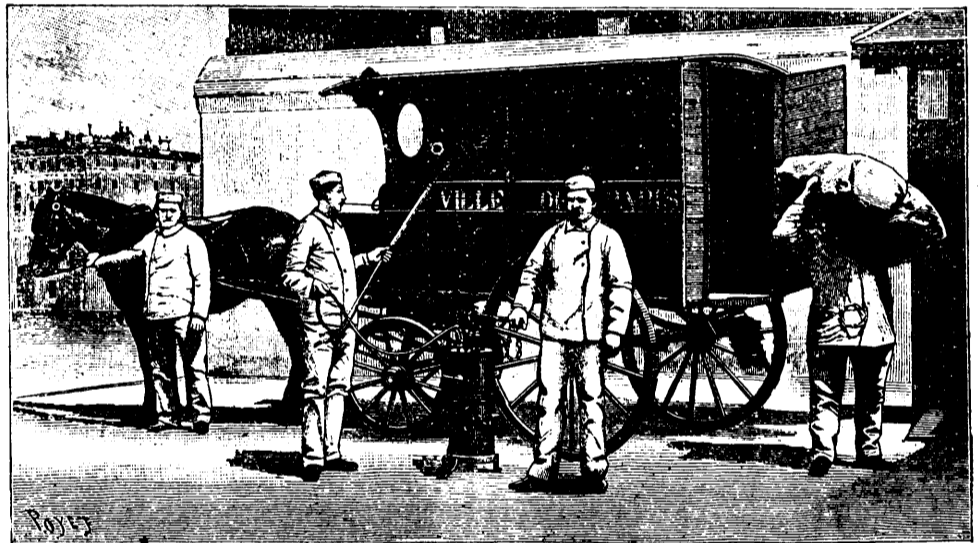
de séparer les membres d'une
même famille, de jeter qui bon
lui semblait dans des hôpitaux :
des atrocités sans nombre se
commettaient par cupidité ou
par vengeance : on mettait de
force dans le même lit cinq ou
six patients ; qui n'était pas
malade, le devenait bientôt.

Le personnel chargé de soigner
les malades était, à défaut d'autre,
recruté dans les prisons : les
médecins avaient des costumes
spéciaux, prenaient des précautions
inimaginables et n'approchaient
pas à plus de deux pas des
malades. Le prêtre leur donnait
la communion avec l'hostie
enfermée dans un croissant
d'argent emmanché à une
baguette de deux pieds de
longueur.

Ces déplorables mesures
amenaient une mortalité énorme :
une ville atteinte était une
ville sacrifiée. A Digne, en
1629, sur 10,000 habitants,
1,500 survécurent. On parla un
moment de brûler la ville avec
ses habitants.

Plus près de nous, en 1729,
la peste ayant éclaté à Marseille,
le parlement d'Aix fit défense,
sous peine de mort, de communiquer
avec la ville pestiférée et
désolée par la famine. Pendant
six mois, les cadavres restèrent
dans les rues, sans sépulture,
et on dut, pour les enterrements,
faire venir cinq cents forçats
qui moururent presque tous. Le
dévouement de l'évêque Belzunce,
des médecins et des échevins fut
admirable : Marseille perdit
50,000 habitants. La peste se
répandit dans la province malgré
la barbarie de l'isolement
décrété.

L'enseignement de ces
lamentables faits est qu'en
renfermant l'épidémie dans son
foyer on



Désinfection au moyen du Pulvérisateur Geneste & Herscher. — Voiture de la ville de Paris transportant les objets contaminés.

En d'autres pays, les pestiférés
et les suspects étaient chassés
des villes et devaient errer sans
abri : les prêtres devaient les
designer aux inquisiteurs, sous
peine d'être eux-mêmes brûlés
vifs. Les biens mobiliers et
immobiliers des victimes étaient
confisqués au profit de l'Eglise ;
il était défendu, sous peine de
mort, de porter secours aux
malades.

Un peu plus tard, l'humanité
reprit ses droits et près des
grandes villes du littoral de la
Méditerranée on créa des lazarets
et des hôpitaux dans lesquels
les pestiférés furent enfermés,
mais soignés.

Quand la peste se déclarait
dans les cités maritimes, les
villes de l'intérieur, pour se
garantir, créaient des conseils
de santé qui avaient droit, pour
ainsi dire, de vie et de mort
sur les particuliers. Ils
chassaient des villes les gens
sans ressources, les étrangers,
puis on fermait toutes les
portes, sauf une, et à une
certaine distance un marché
était établi, les vendeurs
apportaient leurs denrées,
les acheteurs venaient les
prendre sans qu'il y eut de
contact.

Si malgré ces précautions le
fléau pénétrait dans la ville,
le gouvernement la faisait
entourer d'un cordon de
troupes et les soldats tuaient
sans pitié qui voulait y entrer
ou en sortir.

Dans une cité infectée, le
bureau de santé divisait la
ville en quartiers et déléguait,
pour chacun, ses pouvoirs à
un administrateur. Ces
pouvoirs étaient absolus. L'
administrateur avait droit

l'augmenter, les cordons
sanitaires ont toujours été
forcés. Les lazarets, pour
soigner les malades, et la
quarantaine préventive, ont
seuls arrêté le fléau.

Nos pères craignaient surtout
la peste, qui venait du
Levant. Notre siècle a vu
deux nouvelles maladies : la
fièvre jaune et le choléra.

Ce dernier, venu, comme la
peste, de l'Asie, probablement,
de l'embouchure du Gange,
où il est endémique, ravagea
l'Europe en 1831 et en 1849.
Alors, chaque pays créa des
lois sanitaires qui le
protégèrent plus ou moins.

L'ouverture du canal de
Suez et l'énorme développement
de la navigation à vapeur
dans les trente dernières
années amenèrent les peuples
d'Europe à comprendre la
nécessité d'établir un code
sanitaire international. On
savait que les pèlerins
revenant de la Mecque
apportaient le choléra en
Europe et que la mer Rouge
était la voie qu'il fallait
barrer ; un conseil
international d'hygiène fut
créé en Egypte, il percevait
des droits, avait un budget
régulier et huit offices dans
la mer Rouge.

Tout allait bien lorsque les
Anglais s'emparèrent de
l'Egypte, détruisirent le
conseil et rétablirent la
navigation sans contrôle.
Huit mois après, le choléra
envahissait l'Egypte, y
faisant 50,000 victimes. Puis
gagna l'Italie et l'Espagne,
dans ce dernier pays, très en
retard au point de vue de
l'hygiène, il y eut 350,000
cas et 120,000 morts. L'
Europe s'émut, et après
bien des difficultés avec
l'Angleterre on obtint une
surveillance

et des quarantaines dans la mer Rouge pour les provenances de la Mecque et de l'Extrême Orient.

Le choléra de 1892 sévissait dès février dernier dans le Caucase et en Perse. Il a traversé la mer Caspienne, remonté le Volga et tué, cet été, 200,000 personnes en Russie ; il y est en décroissance depuis quelque temps. A Hambourg il apparaît en août et, grâce aux mauvaises conditions hygiéniques de certains quartiers et à l'eau infectée de l'Elbe, il y a tué 8,000 malades. Le steamer allemand *Gallicia* l'importe au Havre où, grâce à des mesures d'hygiène, il fut vite localisé et n'a pas fait plus de 300 victimes. A Paris, également, l'administration était prête, et le pourcentage des cas de choléra qui furent mortels est insignifiant, pour l'énorme population qu'il attaqua.



Désinfecteur à domicile au moyen des pulvérisateurs Geneste & Herscher, manœuvrés par les agents de la ville de Paris

Dans toute la France, un service complet et régulier de préservation sanitaire a été établi par le gouvernement, et fonctionne parfaitement. Sur les frontières belges et allemandes, plus de trente stations de surveillance ont été établies ; elles se composent d'un commissaire spécial, directeur, d'un ou plusieurs médecins, suivant les exigences, d'une infirmière, puis d'un ingénieur et de deux aides chargés de manœuvrer les appareils de désinfection Geneste et Herscher, destinés à opérer soit par la vapeur sous pression, soit par la vaporisation des liquides antiseptiques, la désinfection des bagages et des marchandises à la frontière.

A l'arrivée de chaque train venant de l'étranger, les voyageurs sont rassemblés dans une salle d'attente et passent la visite médicale ; ceux dont l'état paraît suspect sont retenus et envoyés au lazaret, les autres passent à la douane et à la désinfection des bagages. Grâce aux appareils ci-dessus mentionnés, en 15 min., l'action de la vapeur surchauffée détruit tous les bacilles et les spores connus, les pulvérisateurs font le reste pour les objets qui craignent la chaleur, et les voyageurs arrivent à destination dans des conditions relatives d'immunité. Ils sont en outre munis d'un passeport sanitaire et surveillés, à leur nouvelle résidence, pendant un temps donné.

Ces mesures sont efficaces, bon nombre de cas de choléra ont été soignés dans les lazarets, qui auraient pu répandre la contagion.

En somme, dans l'état actuel de la science sanitaire, on dispose de trois moyens pour combattre les épidémies exotiques : l'isolement, la désinfection et l'assainissement. Le premier de ces moyens a, comme nous l'avons démontré, prouvé son danger et son impuissance ; l'assainissement sera la ressource de l'avenir, la désinfection est l'arme actuelle.

Le procédé le plus rapide et le plus pratique que l'on connaisse pour détruire les micro-organismes pathogènes et tous les germes de maladies transmissibles, renfermés dans les tissus, les étoffes, les vêtements, les matelas, est la désinfection par la vapeur sous pression dans les appareils de Geneste

et Herscher, usités dans toute l'Europe. Après quinze minutes d'étuvage et quinze de séchage la désinfection est complète.

On use aussi des pulvérisateurs des mêmes constructeurs qui projettent en gouttelettes, comme en un brouillard les liquides antiseptiques sur les objets qui ne peuvent être enfermés dans l'étuve : la désinfection se fait rapidement, sans détériorer les glaces, les tentures, les tableaux. Ces appareils remplacent l'illusoire désinfection pratiquée avec l'acide sulfureux.

A Paris et dans beaucoup de grandes villes d'Europe, les stations municipales de désinfection sont ouvertes quotidiennement au public. Soit qu'on y apporte les objets contaminés, soit qu'on prie le personnel de la ville de venir chercher les objets à domicile et de pratiquer sur place la désinfection. Le service est fait par des hommes spéciaux, éprouvés.

Il est à désirer que des organisations similaires soient établies dans nos principales villes canadiennes, car, en admettant que nous évitions la visite du choléra, nous avons de continuelles épidémies de variole, diphtérie, fièvre typhoïde, dont les foyers d'infection pourraient être localisés et détruits dès leur apparition.

ED. WERNER.

Montréal, 1892.

PENSÉES AUTOMNALES D'UN PENSIONNAIRE

AU RÉVÉREND F... S...

« Déjà plus d'une feuille sèche
« Parsème les gazons jaunis,
« Soir et matin la brise est fraîche,
« Hélas ! les beaux jours sont finis !
THÉOPHILE GAUTIER.



N vent glacial, poussé violemment sur la plage déserte, emporte avec lui, dans sa course furibonde et nos douces pensées et nos folles illusions !

Avec les feuilles diaprées de nos bois s'envolent tous les plaisirs éphémères goûtés pendant la vacance.... Tout passe, tout nous quitte : c'est l'oubli, c'est l'abandon....

Ces zéphyrs caressants qui naguère poussaient nos frêles embarcations et nous balançaient mollement sur l'onde paisible, où se mirait avec grâce le disque argenté de la Reine des nuits, ce n'est plus qu'une douce réminiscence dans le rêve du passé. Cette brise amicale s'est changée en un vent impétueux qui refroidit tout, tout... même les cendres dispersées de nos souvenirs les plus chers !

Ah ! c'est que l'automne nébuleux, avec son ciel de plomb, a succédé en intrus à cette saison dorée, à ces beaux jours de franche liberté.

La nature se dépouille des brillantes parures qu'elle étalait avec tant d'éclat, et semble gémir sous le givre glacé d'où l'on perçoit, parfois, un râle plaintif semblable aux derniers sons d'un luth agonisant.

On n'entend plus la joyeuse Philomèle lancer aux doux échos de nos bois ses chants harmonieux d'amour et de bonheur. Le bocage, dépouillé, devient solitaire ; sur le talus moelleux, à l'ombre du vieux cerisier au pied duquel un petit ruisseau fait entendre son murmure cristallin, l'on ne va plus rêver ni se bercer dans de chastes illusions !

Partout c'est la monotonie ! Partout c'est l'abandon ! Une teinte grise assombrit l'atmosphère, et les arbres, moitié nus, sont comme des squelettes géants au front desquels se lit notre sentence de mort.

Dans son collège enfermé, l'écolier pensif contemple d'un œil hagard ce triste bouleversement, et cette morne déchéance plonge son âme dans de profondes méditations. Son esprit s'illusionne de mille chimères, son cœur se refroidit, ses membres s'engourdissent et la douleur s'empare de tout son être. Il pleure parfois, des larmes amères qui, souvent, tombent sur les feuilles desséchées et

font entendre un lugubre froissement comme le pétilllement funèbre d'une lampe qui s'éteint.

Ces rêves d'avenir et ces vaines espérances qu'il caressait jadis avec tant de bonheur, semblent anéantis dans le gouffre sinistre de ces sombres jours. En effet, est-ce en face de la mort que l'on peut espérer ? Est-ce sur tant de décombres que surgit le bonheur ?

La nature engourdie n'offre qu'un aspect de deuil où tout gémit sous la froideur paresseuse de cette saison endormie.

Et ce pauvre écolier qui vient de renoncer aux joies pures et délectables du foyer, aux charmes de la liberté, pour s'astreindre aux règles sévères de son pensionnat, comment pourrait-il n'être pas triste et navré ? comment ne penserait-il pas incessamment à ces êtres chéris dont il est séparé, à ces plaisirs sans nombre qu'enfante le toit paternel et qui maintenant lui sont ravis ?

Puis, cette nature à mine sépulcrale ajoute à sa peine quelque chose de poignant et double sa mélancolie. Il souffre en silence, son cœur n'est pas moins gonflé. Si une larme indiscrète trahissait les pieux sentiments qui l'agitent et remuent en lui de trop chers souvenirs, oh ! n'allez pas trop tôt étancher cette larme du cœur, car parfois il fait bon de pleurer en se souvenant !

D'ailleurs, ce temps des saintes amitiés reviendra, et il ira de nouveau s'abreuver à la coupe enchanteresse de cette suave liberté !

LUDO.

LE COMBAT DE DOGBA

(Voir gravure)

Le corps de l'armée dahoméenne qui couvrait Abomey, fort d'environ cinq mille hommes, a attaqué les Français, le 13 septembre, à cinq heures du matin, à proximité de Dogba.

Le colonel Dodds, prévenu à temps de son approche, a infligé des pertes très sérieuses à l'ennemi, qui, après quatre heures d'un combat acharné, a fui, en complète déroute, laissant un millier de cadavres et de nombreux fusils à répétition.

L'affaire a été menée très brillamment par le colonel Dodds, qui a donné l'exemple d'un sang-froid et d'une bravoure remarquables.

Les troupes françaises ont été admirables, surtout les légionnaires.

Ils ont eu cinq tués, dont le commandant Faux, de la légion étrangère, et le lieutenant Badaire, de l'infanterie de marine, et onze blessés, dont cinq grièvement.

Le colonel Dodds a continué aussitôt sa marche et franchi l'Ouémé, aussitôt qu'il a été rejoint par sa cavalerie. Plus de mille cadavres dahoméens ont été trouvés jonchant la plaine. Un grand nombre de fusils Winchester, Snyder, Mauser, Remington, et même des chassepots, ont été ramassés sur le champ de bataille.

Les assaillants, commandés par le frère du roi, Géo-Béo, avaient franchi l'Ouémé au gué de Tohoué, c'est-à-dire à 25 kilomètres au nord de Dogba. Ils venaient d'Abomey et comprenaient les contingents que les démonstrations du colonel avaient chassés du Dékamé. Ils ont essayé, par une manœuvre assez habile, de rejeter les troupes françaises dans l'Ouémé, en les forçant à leur faire face, ayant le fleuve à dos. Ils comptaient réussir d'autant plus qu'ils savaient qu'en raison des difficultés que présente le pays, le corps expéditionnaire est obligé de marcher en trois colonnes.

Malgré l'impétuosité de l'attaque et le courage des soldats de Géo-Béo, les Français ont pu infliger à leurs adversaires une défaite sanglante. Cela tient à la solidité du noyau d'Européens, composé d'hommes dont l'éloge n'est plus à faire.

Entre philosophes :

— Pour moi, je crois à la métempsychose et que mon âme, après ma mort, ira tout droit dans le corps d'une bête....

Deuxième philosophe, à part :

— Tu n'as pas besoin de mourir pour ça !

« Ce qui agit bien est bien. Si la S. J. Separeille de Hood n'agit pas bien, rien n'agit. L'avez-vous jamais essayée ? »



LE COMMANDANT FAURAX

Tué au Dahomey.



LA GUERRE AU DAHOMEY. — LE COMBAT DE



DE DOGBA : LA MORT DU COMMANDANT FAURAX

LA NUIT DES MORTS

CONTE FANTASTIQUE



La nuit s'étendait, sombre et froide, pesant sur la terre comme un couvercle de marbre sur un tombeau.

Cependant, au milieu des ténèbres épaisses, quelques lumières brillaient encore, çà et là, dans le village de X..., pareilles à des pailles d'argent semées sur un manteau noir. Et, par intervalles, dans le silence

qui régnait alors, le son des cloches mêlait de lugubres tintements aux sifflements de la bise d'hiver.

C'était le soir de la Toussaint, la veille de la commémoration des morts, l'heure où les vivants s'oubliaient, au souvenir de ceux qui ne sont plus, en leur versant, avec des larmes pieuses, un tribut de prières. Car

Les cités, les hameaux les palais, les cabanes,
Tous ont leurs morts, leurs cercueils et leurs mânes ;
Et dans la nuit des morts, les soupirs, les sanglots,
Roulent de tombe en tombe et d'échos en échos.

Tout le monde ne priait pas cependant. En effet, dans une salle basse d'un cabaret enfumé, qui n'avait d'autre enseigne qu'une branche de houx, plusieurs buveurs étaient attablés. Aux rires hébétés se mêlaient les refrains des chansons bachiques que des voix enrouées répétaient en chœur. L'un d'eux chantait :

On n'a qu'un temps à vivre,
Passons-le gaîment ;
De ce qui peut suivre,
N'ayons aucun tourment....

Frappant alors du poing sur la table, Jacques Payen, qui était connu pour être aussi impie que fort buveur, s'écria :

— Ça, c'est bien vrai !... Mais à quoi bon ce bruit de cloches et d'oremus dont on nous étourdit, nous autres, bons vivants !... Est-ce que les morts peuvent entendre ?... Cela ne les fera pas revenir, car, comme dit l'autre, quand on est mort, c'est pour longtemps....

Il continuait ainsi ses sarcasmes stupides, entrecoupés de hoquets, lorsque le cabaretier intervint :

— Tu as tort, Jacques, de plaisanter ainsi : il faut toujours respecter les morts.

— Les morts !... Je m'en moque bien : et, si tu veux, cabaretier de malheur, me payer une chopine, j'irai la boire, cette nuit, au milieu du cimetière, à la santé des vivants.

— Tu oserais faire cela ?...

— Et de qui aurais-je peur ?... Donne-moi donc une bouteille, et tu vas voir....

Jacques se leva aussitôt, prêt à partir ; mais il retomba lourdement sur sa chaise, aux ricanelements des autres buveurs.

— Tonnerre !... Oui, je parie que j'irai, gromela-t-il.... Trinquons encore, camarades, ça me donnera des jambes.

Et il vida son verre, d'un seul trait.

* *

L'orgie touchait à sa fin. Les lampes s'éteignaient une à une, en projetant, avec un dernier reflet, une âcre fumée ; et, dans le cabaret, le silence ne fut plus troublé que par le ronflement des buveurs qui y dormaient.

Bientôt, sous l'influence de son idée fixe d'ivrogne, de sa sottise bravade, Jacques Payen se leva en chancelant ; de sa main tremblante, il souleva le loquet de la porte et sortit lentement. Puis, lentement, il se dirigea vers le cimetière du village.

Après avoir franchi le mur, Jacques s'égara un instant parmi les tombes et s'arrêta enfin devant une pierre fraîchement scellée.

— C'est là ! murmura-t-il.

Il prit alors la pioche oubliée du fossoyeur et

commença, dans une violation sacrilège, l'ouverture du tombeau. Sous ses efforts, la pierre céda, renversée, en rendant un bruit sourd. Continuant son œuvre, le profanateur brisa le cercueil et, dans le blanc linceul, il vit se dessiner une forme humaine.

Jacques Payen, les yeux hagards, respira bruyamment ; avec ses mains pleines de terre il essuya les larges gouttes de sueur qui roulaient sur son front ; puis, écartant le linceul, il souleva le cadavre. Alors, convulsivement, avidement, il arracha le collier d'or qui s'enroulait au cou de la morte et laissa retomber le corps rigide, plus froid que le marbre, dans la fosse béante.

* *

Minuit sonnait, lentement, comme un glas.

Jacques vit s'ouvrir aussitôt tous les sépulcres d'où sortaient des fantômes, des squelettes qui le poursuivaient, menaçants, et voulant l'entraîner dans leur ronde macabre. Mais, rassemblant ses forces, il s'enfuit, épouvanté, effaré.

En rentrant dans la cabane qui lui servait de demeure, Jacques Payen se laissa tomber, haletant, suffoqué, sur son grabat. Lorsqu'il eut un peu repris ses sens, il voulut contempler le collier qu'il avait dérobé et caché dans sa poitrine.

Triple horreur... Le sacrilège tenait entre ses mains une tête de mort....

Au fond des orbites vides brillaient comme des charbons ardents, et de la bouche sans langue sortit une voix profonde, effrayante, qui lui disait :

— Malheur à toi, qui n'as pas su donner aux morts le respect qui leur est dû ! Malédiction à toi, vil profanateur ! Prépare-toi donc à recevoir ton châtement, car, lorsque sonnera l'heure prochaine, tu mourras.

A ces mots, saisi d'une terreur indicible, il regarda l'horloge accrochée au mur ; il n'avait plus que quelques instants à vivre. Et, dans le fol espoir de les retarder, il arrêta le balancier, mais en vain ; les aiguilles marchaient, montant toujours.

Tremblant, livide, fiévreux, il se précipita sur l'horloge, afin de la briser ; mais l'horloge, en tombant, sonna une heure.... Au même instant, il sentit une main de plomb s'appesantir sur son épaule, pour le jeter, sans doute, dans l'éternité....

* *

De nouveau, les cloches tintaient tristement, le jour se levait, terne, humide, un vrai jour des Morts ; et déjà les vivants se rendaient en foule dans les temples de prière.

Alors, Jacques Payen, secoué violemment par le cabaretier, chez lequel il s'était endormi dans une lourde ivresse, s'éveilla péniblement, jetant autour de lui des regards étonnés, hébétés. Puis, passant la main sur son front comme pour en chasser une impression pénible, il se rappela l'orgie de la veille et murmura :

— C'était donc un rêve... quel rêve affreux... les morts se sont vengés....

Et soudain, par un retour heureux sur lui-même, il se hâta de quitter le cabaret pour suivre avec recueillement les fidèles dans leur pieux pèlerinage au cimetière.

On prétend même, au village de X..., qu'il revient chaque année, pendant la nuit des morts, relever, sur les tombes abandonnées, les croix brisées par le temps.

CHARLES P***

L'ennui est une maladie dont le travail est le remède.—DE LÉVIS.

Plus une parole ressemble à une pensée, plus une pensée ressemble à une âme, plus une âme ressemble à Dieu, plus tout cela est beau.—JOURBERT.

On est riche, à quelque classe que l'on appartienne, quand on a un revenu égal à ses besoins, et l'on est heureux quelle que soit la fonction dont on est chargé, quand on a un travail conforme à ses aptitudes.—JULES SIMON.

LE SONGE D'ANDRÉ LYSKA

Des poètes puissants, têtes par Dieu touchées,
Nous jettent les rayons de leurs fronts inspirés.
L'art a de frais vailons où les âmes penchées
Boivent la poésie à des ruisseaux sacrés.

(VICTOR HUGO.—*Les Voix intérieures*).

L'avait fait froid, bien froid, ce jour-là, car on était en plein mois de décembre et dans l'ancienne vavodie de Wilna, la capitale du grand-duché de Lithuanie.

André Lyska, était le dernier rejeton d'une noble famille de patriotes polonais, qui avaient bravement combattu pour l'indépendance de leur pays, dans les rangs des célèbres légions conduites par les illustres Jasyński, Kosciusko et Dom-

browski.

Neuf heures venaient de sonner au beffroi de la ville voisine. André, rêvait délicieusement, devant l'immense cheminée d'une vaste salle située au premier étage de son château. Dehors, la bise soufflait, âpre et glaciale, produisant une longue mélodie en se heurtant aux fenêtres bien fermées des maisons. De grosses bûches de chêne flambaient dans l'âtre et réchauffaient l'appartement tout entier.

Pénétré de son bien-être, à moitié renversé dans un fauteuil moelleusement capitonné, un cigare de la Havane aux lèvres, il était plongé dans une demi-somnolence qui lui faisait oublier les fatigues de la journée.

Tout à coup, il éprouva un besoin extrême de se reposer, ses membres s'engourdirent, et, s'étant endormi, un profond silence régna dans la grande salle.

Quelques instants après, il fit un songe qui le fascina pendant plus d'une heure et le rendit vraiment heureux.

Il crut entendre d'abord comme un gémissement étouffé sous les fenêtres mêmes de son appartement.

— C'est impossible, dit-il, je me suis trompé. Qui pourrait être dehors, à cette heure aussi avancée, par ce froid glacial, en ce moment où la tourmente rend les chemins invisibles en les couvrant d'un épais manteau de neige, dans cette campagne où toutes les maisons sont fermées bien avant la nuit ? C'est sans doute le vent et j'ai pris pour des sanglots le tumulte occasionné par l'ouragan.

A peine cette idée eût-elle traversé son cerveau, qu'un nouveau soupire, plus distinct, plus rapproché celui-là, se fit entendre encore.

— Décidément, dit-il, je ne dors plus ou je suis le jouet d'un rêve. Si quelqu'un est en danger, secourons-le.

Et d'un bond, il se précipita dehors.

La campagne était déserte ; la neige tombait, fine et serrée, recouvrant les différents plis du terrain d'une teinte blafarde, qui faisait un contraste terrible au milieu des ténèbres ; le silence n'était interrompu que par les aboiements furieux des énormes molosses du château, qui tiraient sur leur chaîne et répondaient aux hurlements sinistres des loups errant dans la plaine à la recherche d'une proie.

Ne voyant rien, il fit plusieurs pas avec l'espoir de rencontrer quelque malheureux pour le soulager et lui permettre de passer la nuit à l'abri du mauvais temps, en lui offrant l'hospitalité.

A peine fut-il sorti, qu'une main légère lui saisit doucement le bras et une voix harmonieuse et féminine le pria de vouloir bien l'autoriser à passer la nuit sous son toit hospitalier.

Et, sans même attendre de réponse, une espèce de fantôme, à la forme svelte et gracieuse, mais restant insaisissable, s'élança dans le château par la porte tout grande ouverte.

Lyska, se sentant entraîné par cette apparition extraordinaire, la suivit immédiatement dans sa demeure. Aussitôt, comme par l'effet d'une magie instantanée, une femme admirable, rayonnante de beauté, à l'air candide et doux, se présenta à ses regards et communiqua à son cœur une flamme inconnue.

La ravissante créature qui le captivait ainsi était délicieusement belle, avec ses longs cheveux aussi noirs que l'ébène, ondoyant en nattes soyeuses sur ses magnifiques épaules d'une blancheur marmoréenne, ses yeux aussi purs et aussi doux que l'azur du ciel, encore humides de quelques larmes maintenant oubliées, toute sa personne enfin si divinement chaste, qu'elle le fascinait et lui inspirait l'enthousiasme, l'admiration et l'amour.

—André, lui dit-elle, jusqu'à ce jour j'ai été méconnue de toi ; ton indifférence m'a fait bien souvent verser des pleurs. Aujourd'hui, j'ai voulu frapper ton imagination en prenant une forme presque divine, te forcer à m'aimer, car je t'aime, entends-tu bien, et je veux que tu m'appartiennes !

—Mais qui es-tu donc, pour me parler ainsi ? balbutia Lyska étonné ?

—Je suis celle qui t'aime le plus après ta mère ; celle qui veut combler ton âme des plus beaux dons que l'on puisse accorder ; celle qui fait battre ton cœur et lui inspire des sentiments nobles et généreux ; celle qui, en te prodiguant ses caresses, te suit pas à pas depuis ta naissance, surveille tes moindres mouvements, te guide dans tous les sentiers que tu suis ; celle qui veut te rendre la vie douce et agréable, en faisant de toi un homme honnête, bon et instruit ; celle qui a tout fait pour immortaliser ton nom et qui veut t'abreuver encore avec ce philtre magique gardé si précieusement par les Muses au sommet de l'Hélicon. Réveille-toi, puisqu'il est encore temps ; reconnais-moi dans ma forme symbolique et aime-moi de cet amour chaste et pur qui conduit au bonheur !

Et aussitôt, sans attendre la réponse d'André, l'admirable déesse le prit dans ses bras nerveux, lui communiqua, dans un baiser, la foi, la volonté, l'ardeur et l'amour. Et, comme Lyska avançait sa main pour la saisir, instantanément elle disparut dans un nuage opalescent à reflets irisés, laissant le jeune homme confondu, le regard perdu dans le vague.

Immédiatement il s'éveilla et comprit que la ravissante créature qu'il venait d'entrevoir dans son rêve de si courte durée, était la chaste, la divine Poésie, qui venait d'enflammer son cœur en lui communiquant l'inspiration et l'amour du Beau.

Le lendemain, il reprit ses chères études qu'il avait un instant abandonnées. Sa muse est neuve aujourd'hui, son vers puissant et harmonieux ; sa pensée est majestueuse et noblement inspirée ! Il a reçu le don du génie, et la belle littérature polonaise comptera un brillant écrivain de plus, car il travaille sans relâche à un admirable poème de longue haleine, avec différentes parties bien équilibrées, et qui fera sensation dans la société des gens de lettres.

J. Martin.

Armissan (France), 1892.

NOTES ET FAITS

Les souris et les grenouilles

On ignore généralement que les grenouilles n'ont pas de plus terribles ennemis que les souris ; ce fait a été mis une fois de plus en évidence par les observations suivantes d'un Anglais, M. Auguste Cartar. Il assista à un violent combat entre ces animaux : des souris poursuivaient vigoureusement des grenouilles dans un hangar où elles s'étaient réfugiées en bon nombre ; pendant longtemps, l'agilité des reptiles mit en défaut la science militaire des mammifères. Néanmoins, les malheureuses grenouilles étaient atteintes de temps à autre, et alors, pour se débarrasser de leurs ennemis, elles faisaient des efforts tels qu'elles les renversaient et les rejetaient au loin. A la longue, cependant, affaiblies par de nombreuses blessures elles furent incapables de continuer la résistance, et elles furent mises à mort par leurs adversaires et dévorées en partie.

L'électricité

Un savant américain, le professeur Houston, faisait dernièrement, à Brocklyn, devant un auditoire considérable, les prophéties suivantes, touchant l'électricité :

« Avant peu d'années les engins à vapeur seront disparus et remplacés par des moteurs électriques ; le grand problème de la navigation aérienne sera résolu par le moyen de l'électricité ; l'on pourra produire de la lumière électrique sans chaleur ; l'électricité sera employée sur une grande échelle dans la médecine, elle servira à guérir un grand nombre de maladies et à prolonger considérablement la vie humaine. »

Nul doute qu'une partie et peut-être toutes ces prophéties à propos de l'électricité se réaliseront dans un avenir assez prochain, si l'on en juge par les merveilles qu'a produites, depuis dix ans, cette force admirable.

* * * *

Les appétits royaux

Nouvelle série d'indiscrétions sur la vie intime des souverains européens. Il s'agit, cette fois, des *appétits royaux*.

Le tzar tient, paraît-il, la palme comme fort mangeur. Après lui vient l'empereur d'Allemagne. Ce dernier jouit d'un estomac particulièrement complaisant, peut se mettre à table à toute heure du jour et de la nuit, et ne se risque jamais à assister à une représentation théâtrale sans que les cuisines royales aient préparé à son intention un souper complet qu'il dévore entre deux actes.

Le roi du Portugal a la réputation d'être plus gourmand que gourmet. Le roi Humbert ainsi que l'empereur François-Joseph n'ont qu'un médiocre appétit.

Quand au roi de Wurtemberg, c'est, dit-on, une pitoyable fourchette qui se contente des mets les plus simples et fait ses délices d'un oignon cru.

* * * *

Anecdote

En parlant de la campagne électorale de Renan en Seine-et-Marne, les journaux parisiens racontent un souvenir amusant de ce temps là. L'illustre candidat allait consciencieusement de villes en villages, haranguant les électeurs dans les salles de café, dans les granges, parfois même en plein air. Dans les trois premières réunions, une voix forte et impérieuse lui avait crié :

—Je désire savoir du candidat ce qu'il pense de Madagascar !

Renan, étonné, avait regardé l'auteur de cette question, un bon gros homme qui n'avait de terrible que la voix.

—Mon Dieu ! avait-il répondu, Madagascar n'occupe qu'une place bien restreinte dans les préoccupations de l'heure présente.

Et il avait parlé d'autre chose. Mais le lendemain, dans une autre localité, le même auditeur lui avait crié encore :

—Qu'est-ce que le candidat pense de Madagascar ?

Et comme Renan, interdit, croyant peut-être à une mystification, hésitait, le public, qui remarquait son embarras, cria à son tour, très excité :

—Oui ! oui ! Madagascar, Madagascar ! Expliquez-vous sur Madagascar ! . . .

Cette fois, il fallait s'exécuter.

Renan sourit, avec sa douceur ordinaire, et parla des Malgaches, des Hovas, de Tananarive, de Tamatave, de Ranavolo, etc.

Mais, au sortir de la réunion, il avisa le gros homme qui l'avait si obstinément questionné sur la grande île africaine et lui demanda la clef du mystère.

—Oh ! mon Dieu ! c'est bien simple, répondit le bonhomme : comme je savais que M. Renan n'ignore rien et comme mon gendre doit aller s'établir à Madagascar, je lui demandais des renseignements. . . . Voilà !

Il n'est même pas bien sûr que ce modèle des beaux-pères n'ait pas voté pour M. de Jouvencel, le concurrent d'Ernest Renan.

* * * *

Pot de pensées

Mieux vaut être élevé au biberon qu'à la dignité

de sénateur. On a beaucoup plus d'avenir devant soi.

Les *alliances* entre souverains sont les anneaux de la chaîne qui lie les peuples.

Le myope et le presbyte ont chacun leur manière de voir.

Quand un mot est échappé, s'il n'est pas bien difficile de courir après, il l'est de le rattrapper.

La société est une immense marmite qui a les tribunaux pour écume.

Ma voisine reçoit quelquefois des raclées. Dès qu'elle voit son mari prendre une *trique*, elle a le trac.

On voit parfois des professeurs de billard qui ont de drôles de *billes*.

Il paraît que la poule couve volontiers les œufs de la faisane. Cela prouve que ce volatile est *bienfaisant*.

Les auteurs dramatiques sont comme les enfants : ils mettent tout en pièces.

NOUVELLES A LA MAIN

Le mot suivant est tout à fait d'à propos, et, dans cette note éternelle contre les belles-mères qui—excellentes pour la plupart—en rient les premières.

Un monsieur part pour le Havre. Son ami le rencontre.

—Comment ? Tu ne crains pas le choléra ?

—Absolument pas, je vais loger chez ma belle-mère !!!

* *

Une jeune fille a épousé un vieillard.

—Comme il est courbé ! disait quelqu'un en désignant l'époux.

—C'est, répondit un mauvais plaisant, pour faire croire à un mariage d'inclination.

* *

Flirt :

Elle, une jeune étudiante, solennelle et pédante. —Moi, quand un sujet m'intéresse, il ne me suffit pas de l'effleurer, je tiens à l'embrasser complètement.

Lui.—Bien cela. (Un silence.) Sans vanité, je vous assure, je suis un sujet assez intéressant.



Mme Amanda Paisley

Pendant plusieurs années une fidèle de l'église Episcopale, lienne Trinité, à Newburgh N. Y., dit toujours MERCI à la Sarsepareille de Hood. Elle souffrait depuis des années de l'*Eczema* et des *Scrofules* sur la figure, la tête et les oreilles, ce qui la rendit sourde presque toute une année et affecta sa vue. A l'étonnement de ses amis, la

Sarsepareille de Hood

avait opéré une guérison, et maintenant elle entend et elle voit aussi bien que jamais. Pour plus amples détails sur son compte, s'adresser à C. I. HOOD, Lowell, Mass.

LES PILULES DE HOOD sont faites à la main, et son parfaites de condition, de proportion et d'apparence.

LAPRES & LAVERGNE

PHOTOGRAPHES

360, ST-DENIS, MONTREAL

M. J. N. Lapiés appartenait autrefois à la maison W Notman & Fils.—Portraits de tous genres et au prix courant.—Téléphone Bell, 7283.

CHOSSES ET AUTRES

A SA VÉRITABLE VALEUR

Le gérant de la "Dominion Railway Advertising Agency," M. Alfred Roberts, 79, rue King Toronto, Ont., écrit : Je désire rendre témoignage de l'efficacité de l'huile Saint-Jacob, comme remède infailible pour les entorses, meurtrissures, rhumatisme, etc., ayant eut l'occasion d'en faire usage dans ma famille depuis quelque temps. En réalité, je ne voudrais pas rester sans une bouteille d'huile de Saint-Jacob, pour le double du montant qu'elle coûte. Elle le vaut bien.

—On dit que la plus petite gazette du monde est l'El Telegram, publié à Guadalajara, Mexique. Il a quatre pouces carrés.

POUR PREVENIR LA GRIPPE

Ou quel' autre épidémie du genre, le sang doit être tenu en pa faite condition. Si vous vous sentez pesanti ou fatigué le matin, ne négligez pas cela. Soignez vous tout de suite. Prenez la Sa'separeille de Hood, qui donne de la force, purifie le sang et prévient la maladie.

Les PILULES DE HOOD guérissent les maladies du foie, la jaunisse, la bile, le mal de tête, la constipation.

LES NOUVEAUX MARIÉS

Ceux qui sont sur le point de se marier et qui ont besoin d'un ameublement de chambre à coucher, de salon, de salle à manger, etc., peuvent acheter aux conditions les plus faciles, au grand magasin populaire de F. LAPOINTE, 1551, rue Sainte-Catherine. C'est là que vous trouverez le plus grand choix de meubles, pianos, tapis, prélatrs, gravures, etc., etc.

Ceux qui a hétéror pour argent comptant auront un présent ou un escompte très libéral. Qu'on se le dise.

DES MATHIEU & BERNIER

Chirurgiens-dentistes, coin des rues du Champ-de-Mars et Bonsecours, Montréal. Extraction de dents par le gaz ou l'électricité. Dentiers faits avec ou sans palais. Restauration des dents d'après les procédés les plus modernes.

BREUVAGE A LA MODE

Le Chocolat Menier est un breuvage à la mode. En avez-vous jamais fait usage. Adressez une carte postale à C Alfred Chouillou, Montréal, pour un échantillon et mode d'emploi.

A. LEOFRED

(Gradué de Laval et de McGill)

INGENIEUR DES MINES

Bureau principal : Québec ; Succursales : Sherbrooke ; Montréal, 17, Côte de la Place d'Armes.

BANQUE VILLE-MARIE

Avis est par le présent donné qu'un dividende de trois pour cent (3 p. c.) payable le premier jour de décembre prochain, a été déclaré pour le semestre courant, sur le capital versé de cette institution.

Les livres de transferts seront en conséquence fermés du 21 au 30 novembre inclusivement.

Par ordre du bureau de direction.

W. WEIR,

Montréal, 18 octobre 1892. Président

— LA —

BANQUE JACQUES - CARTIER

DIVIDENDE No 54

Avis est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi (3½) pour cent, sur le capital payé de cette Institution, a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable au Bureau de cette Banque à Montréal, le et après le 1er décembre prochain.

Les livres de transferts seront fermés du 16 au 30 Novembre aussi prochain, les deux jours inclus.

A. L. DE MARTIGNY,
Directeur-Gérant.

Montréal, 19 octobre 1892.

"August Flower"

Pendant deux ans j'ai souffert sérieusement de douleurs dans l'estomac et pendant tout ce temps j'ai reçu les soins d'un médecin. Finalement, après avoir essayé de tous les médicaments, il me dit que mon estomac était à peu près ruiné et que je devais cesser de manger de la nourriture solide au moins pendant un certain temps. J'étais si faible, que je ne pouvais travailler. Enfin sur la recommandation d'un ami qui avait fait usage de vos préparations avec d'excellents résultats, je me procurai une bouteille d'August Flower, et je commençai à en faire usage. Il sembla me donner un soulagement immédiatement, je repris rapidement des forces et j'engrais-ai, et mon appétit s'améliora et je ne ressentis plus de malaise après avoir mangé. Je me sens maintenant comme un homme nouveau et je considère que l'August Flower m'a entièrement guéri de la Dyspepsie, dans sa pire phase. James A Dederick, Saugerties, New-York.

W. B. Ulstey, St-George, S. C., écrit : J'ai fait usage de votre "August Flower" pour la Dyspepsie et je trouve que c'est un excellent remède. (12)



LES FORTURES CORPORELLES

Une femme qui a longtemps souffert du Beau Mal nous écrit : "Une de mes amies me conseilla d'essayer le "Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr J. Larivière de Manville, R. I, et après en avoir pris une bouteille sans beaucoup de succès, j'étais décidée de ne plus continuer. Mon amie me conseilla de persévérer et avant d'en avoir pris trois bouteilles je commençai à ressentir un grand soulagement. Je continuai à en faire usage et aujourd'hui je suis complètement guérie. Ce remède est le véritable ami de la femme." A vendre chez la plupart des pharmaciens ainsi que mes "Furiales Porous Plasters" (les seules emplâtres recommandés par les meilleurs médecins) que j'envoie aussi par la malle sur réception de 25 cents en timbres de poste. EVANS & SONS, Agents pour le Canada

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Le TONIQUE le plus énergique pour Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants débiles et toutes personnes délicates.

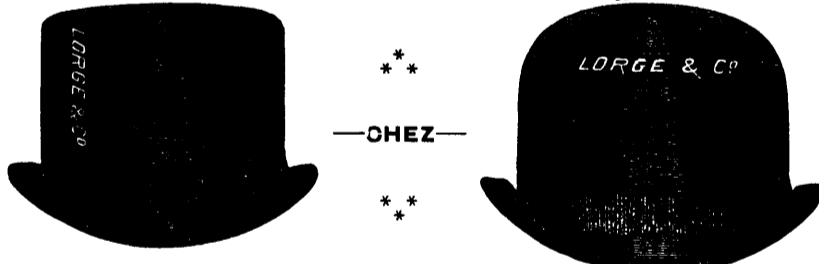


AU QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX

Composé des substances indispensables à la formation de la chair musculaires et des systèmes nerveux et osseux.

Le VIN de VIAL est l'association des médicaments les plus actifs pour combattre Anémie, Chlorose, Phtisie, Dyspepsie, Gastrites, Age critique, Epuisement nerveux, Débilité résultant de la vieillesse, longues convalescences et tout état de langueur et d'amaigrissement caractérisé par la perte de l'appétit et des forces. Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14, LYON. - Toutes Pharmacies.

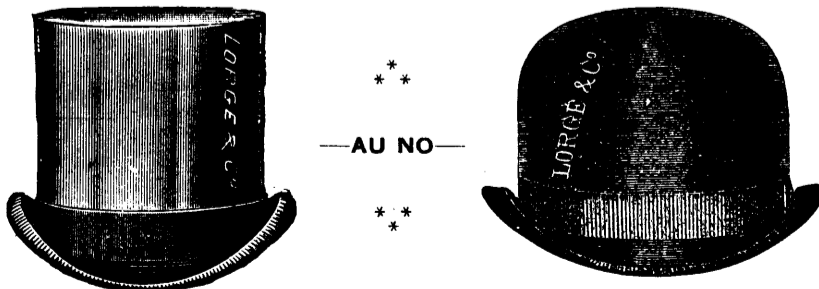
Pour avoir un Chapeau à la dernière Mode, allez



LORGE & CIE

Chapeau de soie, Pull over, Feutre, Casques, Manteaux, Etc., etc.

Qui sont vendus à des prix excessivement bas



21, RUE ST-LAURENT, MONTREAL

ATTRACTION sans PRECEDENT

Plus d'un quart de million distribué



Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature pour les fins d'éducation et de charité, et ses franchises déclarées, être parties de la présente constitution de l'Etat en 1879, par un vote populaire écrasant.

Laquelle expire le 1er Janvier 1895

Les Grands Tirages Extraordinaires ont lieu semi annuellement (Juin et Décembre) et les Grands Tirages Simples ont lieu mensuellement les dix autres mois de l'année. Ces tirages ont lieu en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, La. "Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et semi annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages nous-mêmes et que tout est conduit avec honnêteté, franchise et bonne foi pour tous les intérêts ; nous nous orisons, la Compagnie à se servir de ce certificat avec des fac-simile de nos signatures attachés dans les annonces.

Ed. J. ...
J. A. ...
M. ...

Commissionaires

Nous, les sousignés, Banques et Banquiers, paierons tous les prix gagnés aux Loteries de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos caisses

R. M. Walmsley, Prés. Louisiana National Bk
Pierre Canaux, Prés. State National Bk
A. Baldwin, Prés. New Orleans National Bk
Carl Konn, Prés. Union National Bk

Le tirage mensuel de \$5 aura lieu

A L'ACADEMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 8 NOVEMBRE 1892

PRIX CAPITAL - - \$75,000

100.000 BILLETS DANS LA ROUE

LISTE DES PRIX

1 PRIX DE \$75 00 est.....	\$75,000
1 PRIX DE 20,000 est.....	20,000
1 PRIX DE 10,000 est.....	10,000
1 PRIX DE 5,000 est.....	5,000
2 PRIX DE 2,500 sont.....	5,000
5 PRIX DE 1,000 sont.....	5,000
25 PRIX DE 300 sont.....	7,500
100 PRIX DE 200 sont.....	20,000
200 PRIX DE 100 sont.....	20,000
300 PRIX DE 60 sont.....	18,000
500 PRIX DE 40 sont.....	20,000

PRIX APPROXIMATIFS

100 PRIX DE 100 sont.....	10,000
100 PRIX DE 50 sont.....	5,000
100 PRIX DE 40 sont.....	4,000

PRIX TERMINAUX

1,098 PRIX DE 20 sont.....	39,960
1,434 prix se montant à.....	\$265,460

PRIX DES BILLETS:

Le billet \$5; Deux cent cinquante \$2; Un cent cinquante \$1; Un dixième 50c; Un vingtième 25c.

Prix pour les clubs: 11 billets complets de cinq piastres pour \$50

IMPORTANT.—Envoyez tout argent par l'Express à nos frais pour tout envoi de pas moins de cinq piastres pour le quel nous paierons tous les frais, et nous payerons tous les frais d'express sur BILLETS ET LISTES DES PRIX envoyé à nos correspondants.

Adressez : PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans

Donnez l'adresse complète et faite la signature lisible. Le congrès ayant dernièrement adopté une loi prohibant l'emploi de la malle à TOUS les Loteries nous nous servons des ompagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de prix.

Les listes officielles des prix seront envoyées sur demande à tous les agents locaux après chaque tirage, en n'importe quelle quantité, par express, FRAIS DE PORT.

ATTENTION.—La charte actuelle de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui forme partie de la constitution de l'Etat de la Louisiane et qui a été déclarée par la Cour Suprême des E.-U., un contrat avec l'Etat de la Louisiane et une partie de la constitution de cet Etat n'expire que le premier janvier 1895.

Il y a un grand nombre de projets inférieurs et malhonnêtes sur le marché; des billets de loterie sont vendus par des gens qui reçoivent des commissions énormes; les acheteurs doivent donc être sur leur garde et se protéger en insistant pour avoir des billets de la Loterie de l'Etat de la Louisiane et pas d'autres s'ils veulent avoir la chance annoncée de gagner un prix.

LA BELLE TENEBREUSE

TROISIÈME PARTIE

LA MARE AUX BICHES

C'était une arme d'assez gros calibre, à crosse d'ébène, solide et élégante. Le juge la fit basculer et s'assura que deux cartouches avaient été tirées. — Ne serait-ce pas le revolver de Valognes ? hasarda Gérard. — Non, il est tombé dans la voiture et il est encore sous un des coussins, où je l'ai vu, dit Pinson. . . . Nous le prendrons tout à l'heure en passant. . . .

— Un général, les braconniers et les assassins de profession ne se servent pas d'armes aussi bonnes et aussi belles, se disait le juge d'instruction. Ce revolver est fort beau, admirablement monté et d'un acier supérieur. Il regarda sur le canon, une inscription écrite en petites lettres gothiques. *F. Claudin, boulevard des Italiens.* C'était le nom l'armurier. Il n'était pas impossible que Claudin se souvint du client qui le lui avait acheté, M. Laugier se promit de l'interroger à ce sujet.

Beaufort, près du juge, examinait l'arme.

— Voudriez-vous me la confier ? dit-il.

— Volontiers.

Beaufort prit le revolver manœuvra le barillet, puis, le rendant au magistrat, il dit, en souriant :

— J'en possède un tout semblable, du même système et acheté par moi chez le même armurier. . . . Si tous les revolvers de ce genre, de ce calibre, ne se ressemblaient pas, je jurerais que c'est le mien.

— Il y a longtemps que vous avez acheté le vôtre ?

— Quelques années seulement. C'est vraiment étrange. . . .

— Quoi donc ? que découvrez-vous ?

— Après avoir tiré dans mon jardin, à Creil, j'avais, un jour, oublié mon revolver sur la table de mon tir. Je ne m'en suis souvenu que le lendemain. La rouille l'avait fortement piqué, et mon valet de chambre a eu beaucoup de peine à le remettre en état. . . . Et tenez, il y a là des traces de rouille. . . . Il est vrai que cela ne prouve rien, celui-ci ayant passé la nuit à la rosée. . . .

Et il rendit l'arme à M. Laugier, pensif.

L'agent Pinson s'était approché du juge et de Beaufort.

— Il est probable, et il est même certain, dit-il, que le meurtrier était là, où j'ai retrouvé son revolver, quand il a tiré sur M. Valognes. Du reste, tout nous le prouve. M. Beaufort reconnaît parfaitement l'endroit, n'est-ce pas ?

— Je le reconnais, en effet. . . . Et c'est ici, tenez, que le pauvre Valognes est tombé par-dessus la roue, après avoir tiré.

— Examinons donc minutieusement le bois, dit Pinson.

Tout au bord du chemin, à un mètre de la touffe de bruyères et de genêts où il avait ramassé le revolver, Pinson montra au juge une branchette coupée par une balle. Là, les feuilles mortes étaient froissées profondément, et il y avait même des traces de sang.

— Cela ne fait plus de doute pour moi, disait Pinson, le meurtrier a été blessé. . . . Bizarres. . . . ces trois coups de revolver qui ne manquent pas leur homme : trois coups, trois blessures, dont une, au moins, mortelle.

Il s'enfonça de nouveau sous bois dans l'espoir d'y découvrir une nouvelle piste, mais les traces de sang le ramenèrent à la piste qu'il avait déjà suivie avec le juge.

— C'est clair, dit-il l'assassin, malgré sa blessure, malgré le sang qu'il perdait, n'a pas voulu être venu pour rien. . . . Il est allé chercher la valise aux écus et il est parti avec. . . . à moins qu'il ne l'ait cachée dans quelque coin de la forêt.

Il se retourna vers le juge. Celui-ci ne faisait pas attention à lui mais regardait avec attention Beaufort.

Pierre se taisait depuis quelques instants.

Il s'était adossé contre un jeune frêne et il écoutait ce qui se disait autour de lui, ne prenant point part à la conversation.

Il était pâle. On eût dit qu'il allait défaillir, il faisait de visibles efforts pour ne pas perdre connaissance.

Ses lèvres étaient sèches et décolorées.

Tout à coup il battit l'air de ses bras et perdit l'équilibre.

Gérard se précipita vers lui.

— Monsieur Beaufort. . . . monsieur Beaufort, qu'avez-vous donc ?

— Tiens ! tiens ! murmurait M. Laugier, d'où vient cette émotion ? Serait-ce la découverte de ce revolver ? ou tout simplement le séjour prolongé dans un endroit où s'est commis le crime dont il a été. . . . le. . . . témoin ?

Mais déjà Beaufort revenait à lui et murmurait en souriant :

— C'est une faiblesse. . . . un enfantillage. . . . Ne faites pas attention. Je suis très faible depuis quelque temps. . . . L'émotion que j'ai éprouvée hier, la blessure que j'ai reçue, si peu grave soit-elle, le sang que j'ai perdu, moi qui en ai si peu à perdre, tout cela a contribué à m'affaiblir encore. Pardonnez-moi. . . .

— Avez-vous soif ? Désirez-vous quelque chose ? demanda Gérard.

— Non, Gérard, non, mon enfant. . . . Je n'ai pas soif. . . . Je ne désire qu'une chose et il sera facile de me la donner. . . . un peu d'eau pour me

rafraîchir le front, le crâne, ma blessure qui me brûle. . . . Et c'est tout. . . .

— De l'eau ? fit Pinson, volontiers, mais où en trouver ?

— Il y a non loin d'ici une mare. . . . la mare aux Biches. . . . Elle est bien connue de tous les chasseurs et de tous les braconniers. . . . Le pauvre Valognes m'en parlait encore quelques minutes avant de mourir. . . . que quel qu'un me soutienne, jusque-là, pour aller. . . . La fraîcheur de l'eau me fera du bien. . . . je reviendrai bien seul.

— Je vais vous guider, dit le docteur.

— Merci, Gérard.

— Nous irons tous, fit M. Laugier, et il adressa un signe d'intelligence à Pinson.

Celui-ci grommela dans sa moustache :

— Je vois bien son clin d'œil, mais je ne sais pas ce qu'il veut dire !

La Mare aux Biches n'était pas loin de l'allée. Deux cents mètres au plus. A quelques pas de route, ils franchirent une sorte de surélévation de terrain, d'où la route était parfaitement visible.

C'était un petit monticule, haut de deux mètres environ, et qui servait de rebord à un ruisseau courant sous les feuilles mortes et les branches sèches.

Ce ruisseau alimentait la mare aux Biches.

Près de la mare où ils arrivèrent au bout de quelques minutes, Beaufort s'assit. Il avait repris son sangfroid.

— Vraiment, disait-il en s'adressant à M. Laugier je suis confus du soin que vous prenez de moi ! Il fallait ne pas vous inquiéter et laisser le docteur Gérard seul m'accompagner.

Le fils de Marceline avait enlevé le bandeau qui entourait le front et recouvrait la tête de Beaufort.

Comme le linge était collé sur la blessure, il fallut l'imbiber fortement, et ce ne fut qu'avec mille précautions qu'il fut enlevé. Le sang s'était remis à couler.

La balle avait atteint le front, à la hauteur des cheveux et avait contourné le crâne, du côté droit, faisant une cicatrice longue mais peu profonde. Cependant, le blessé souffrait. Il y avait une forte inflammation et du repos était nécessaire.

Gérard examina la plaie.

— Rien de dangereux ! dit-il. Dans huit jours ce sera cicatrisé.

Beaufort, rafraîchi, allait mieux. Il revint sans secours à la route.

Dans le trajet, M. Laugier avait tiré le docteur à part.

— Qu'avez-vous remarqué ? demanda-t-il

— Où ?

— Tout à l'heure, lorsque vous examiniez la blessure de M. Beaufort.

— Je l'ai dit. . . . la blessure, quoique le faisant souffrir beaucoup ne me paraît présenter aucun caractère de gravité. . . . Vous le savez comme moi, les blessures à la tête, c'est mortel ou ce n'est rien du tout, et alors cela se guérit sans l'intervention du médecin.

Le juge secoua la tête.

— Si donc vous n'avez rien remarqué de particulier, dit-il, à voix basse, permettez-moi d'appeler plus particulièrement votre attention sur cette blessure. Je vous serai même obligé de me donner aujourd'hui, autant que possible, un rapport détaillé contenant vos observations.

— Très volontiers, monsieur, fit Gérard, sans soupçons.

Pinson marchait derrière eux et avait entendu.

Je crois qu'il s'emballe, le vieux ! murmura-t-il, peu respectueux.

On reprit, quelques minutes après, le chemin du château

M. Laugier résumait à l'agent ses observations.

— Nous avons trois renseignements importants. D'abord, le revolver retrouvé par vous et qui, lorsque nous aurons interrogé M. Claudin, l'armurier, pourra nous mettre sur la trace de l'assassin ; nous avons ensuite la certitude que le meurtre a eu le vol pour mobile, et Me Parlanget nous renseignera assurément sur les valeurs versées par lui entre les mains de M. Valognes, enfin, un indice plus précieux peut-être que les deux précédents est cette blessure reçue par le meurtrier. Qu'en dites-vous, M. Pinson.

— Je partage votre avis sur deux points seulement, monsieur le juge, dit l'agent. Les valeurs peuvent nous être utiles, si nous arrivons jamais à retrouver le chemin qu'elles ont pris. La blessure, aussi, est un atout dans notre jeu. Le docteur Gérard nous dira si nous avons raison ou si nous avons tort. Quant au revolver. . . .

— C'est un indice précieux, certain, infaillible.

— Permettez-moi de ne point partager votre opinion sur ce point.

Le juge fit un geste hautain de dédain et d'impertinence.

Pinson le remarqua :

— Oui, oui, je te connais, murmura-t-il, tu vas me prendre pour un imbécile et m'estimer pas plus haut que ta botte, mais je m'en moque. Je dis toujours ce que je pense.

Et tout haut :

— Il me semble tellement extraordinaire que cet assassin ait jeté son revolver, là, sur le lieu du crime, au lieu de le fourrer tout simplement dans sa poche, que jusqu'à ce que l'on m'ait convaincu du contraire je serai persuadé

que l'arme a été laissée pour dérouter la justice. Tenez, monsieur le juge, l'assassin surait corné une carte de visite, bien en évidence, dans la mousse et les bruyères, que je n'en serais pas plus étonné, et que je n'en aurais pas plus de méfiance.

—Vous n'admettez donc pas, monsieur Pinson, dit le juge, d'un ton méprisant, que le meurtrier, une fois son crime commis, ait pu être troublé au point de perdre tout sangfroid ?... N'oubliez pas que l'assassin a été blessé. En se sentant atteint, il a pu lâcher son revolver, porter la main à sa blessure. Qui vous dit qu'il n'a pas roulé sur le sol ?... Il y a une mare de sang, là où nous supposons que l'homme se trouvait caché, en attendant la victime... Quand il s'est relevé il a bien pensé à aller chercher la valise dans laquelle il savait l'argent renfermé, mais il n'a plus songé à ramasser l'arme, ou s'il y a songé, il était trop tard.

—C'est possible, après tout monsieur le juge... ?

—Ah ! c'est heureux que vous le reconnaissiez... ?

—Oui, je dis que c'est possible, mais je dis aussi que je trouve cette imprudence quand même extraordinaire... Nous avons eu en ces temps-ci, monsieur le juge, bien des exemples de crimes, sur le théâtre desquels les meurtriers laissent ainsi des indices trompeurs. On a été obligé de relâcher les prévenus, avec des excuses... C'est encore heureux qu'on leur ait fait des excuses et que l'on ne soit pas allé jusqu'à la cour d'assises, comme cela est arrivé à différentes reprises ; monsieur le juge, qui est au courant des choses criminelles, le sait mieux que moi !...

—Et si la découverte de ce revolver se combinait avec un autre indice, déjà relevé par nous, et dont vous ne pouvez méconnaître l'importance... la blessure du meurtrier ?

—Je dirais que c'est malheureux et qu'il y a des chances de tomber juste, mais qu'il y en a aussi pour faire fausse route.

—Et si je vous prédisais à coup sûr que ces deux indices, le revolver d'un côté, la blessure d'autre part, se réuniraient pour accuser, ou du moins pour faire soupçonner une seule et même personne ?

—Je dirais que c'est grave, monsieur le juge, mais pourtant... ?

—Pourtant ?...

—C'est l'histoire de ce revolver qui me chiffonne, voyez-vous... Ça ne me semble pas naturel... Et je prendrais garde, bien garde, si j'avais à me décider... ?

—Je n'agirai qu'à coup sûr, monsieur Pinson, croyez-le bien, dit le juge, avec un sourire ironique.

—Oh ! monsieur Laugier penserait-il que j'en ai jamais douté, fit l'agent les yeux baissés, la mine hypocrite.

Il y eut un moment de silence entre eux.

Ce fut Pinson qui reprit :

—Monsieur le juge a des doutes sur M. Beaufort ?...

Le magistrat tressaillit. L'agent venait de rendre, d'un mot, palpable et réelle, pour ainsi dire, l'idée qui lui était venue.

—Oui, dit-il nettement. J'ai observé M. Beaufort. Son attitude est louche. Il a failli perdre connaissance tout à l'heure... ?

—Permettez, permettez... monsieur le juge... ?

—Vous allez mettre cette défaillance sur le compte de la blessure ? Mais cette blessure lui a à peine éraflé le front. D'autre part, prenant les devants avec habileté, M. Beaufort reconnaît le revolver comme ressemblant beaucoup à une arme qu'il possède.

—Rien de plus naturel, ce me semble.

—Jusqu'ici, soit, mais si nous ne retrouvons pas chez M. Beaufort le revolver qu'il possède, d'après lui, cela vous semblera-t-il toujours aussi facile à expliquer ?

—C'est là où il faut prendre garde.

—Je connais la situation financière de M. Beaufort. Les forges qu'il possède font de mauvaises affaires. On annonce la liquidation. La vente sera prochaine.

—M. Beaufort passe pour un homme riche.

—Il l'était, mais il a perdu beaucoup d'argent en ces dernières années. Du moins on le dit, et il sera facile de s'en assurer.

—De telle sorte que vous croyez ?

—Je ne crois rien. Je suppose, jusqu'à plus ample informé.

—J'espère, monsieur le juge, que vos soupçons tomberont d'eux-mêmes, après le rapport médico-légal du docteur Gérard.

—Qui vous le fait croire ?

—Il est impossible que l'examen du docteur, qui portera surtout sur le tracé de la balle, ne nous éclaire pas. J'ai pris part à beaucoup d'enquêtes sur des meurtres où l'arme à feu, le fusil ou le pistolet, avait joué son rôle, et j'ai toujours remarqué que le rapport du médecin y tenait la place importante. Il guide, il remet dans le droit chemin, souvent il appelle l'attention sur des faits inobservés.

—De telle sorte que les observations du docteur Gérard pèseront d'un bon poids sur votre opinion, monsieur Pinson ?

—Je l'avoue, monsieur le juge, car, en fait de crimes, j'ai une longue expérience... je sais qu'il faut s'attendre à tout.

—Eh bien, moi, j'attends avec confiance ce rapport.

—Avec confiance ?

—Avec crainte, si vous aimez mieux, car je crains bien, en effet, de n'avoir pas à changer d'avis.

—L'avenir prochain va nous l'apprendre, monsieur Laugier.

Les deux hommes ne s'en dirent pas d'avantage. Ils se séparèrent même et ne se réunirent que lorsqu'on fut arrivé au château.

Là, M. Laugier s'adressa à Gérard.

—N'oubliez pas, docteur, le conseil que je vous ai donné.

Gérard s'inclina sans répondre.

Cette fois, l'insistance du juge était allée droit à son cœur. Il regarda le magistrat, et en voyant cette figure froide et sévère, l'inquiétude le saisit.

—Que se passe-t-il donc ? murmura-t-il... ?

Quelques minutes après leur arrivée au château, Beaufort pria Gérard de se rendre auprès de lui.

—Je souffre beaucoup, dit-il, toute la tête est prise... et comme je vais être obligé de rentrer à Creil, ayez l'obligeance de me faire un pansement.

—Volontiers.

Gérard n'avait aucune raison pour cacher à Beaufort la recommandation, deux fois répétée, du juge d'instruction. M. Laugier ne lui avait point fait promettre le secret.

—Je ne veux pas vous laisser ignorer, dit-il, que M. Laugier m'a prié d'examiner votre blessure attentivement et d'en faire l'objet d'un rapport aujourd'hui même.

Beaufort se mit à rire.

—Que cela ne vous inquiète pas, mon cher ami, et faites votre devoir. M. Laugier a besoin de s'entourer de toutes les précautions, de réunir le plus de renseignements possibles... Qui sait, si parmi les observations que vous suggérera votre expérience, il ne s'en trouvera pas une qui mettra le juge sur la trace du criminel ?

—Oh ! oh ! Vous me croyez donc bien puissant ?

—Je vous crois, eu cette matière, sinon très puissant, du moins très utile, mon cher ami. Examinez donc... ?

Et il défit lui-même le bandage.

Le docteur avait conduit Beaufort dans la petite serre que nos lecteurs connaissent et où ils ont vu, le jour de la fête paysanne, quelques-uns de nos personnages.

Il le fit asseoir sur une chaise, et demanda des bandelettes de toile, une cuvette pleine d'eau bien fraîche et une éponge.

Quand il eut à sa disposition tout ce qui lui était nécessaire, il enleva le bandage provisoire qu'il avait posé tout à l'heure, quand ils étaient sur le bord de la mare aux Biches.

Il lava soigneusement les cheveux retenus en plaque par le sang, il les coupa tout le long de la blessure afin de mieux dégager le trajet de celle-ci ; puis il lava la blessure elle-même où des cheveux restaient collés. Il examina minutieusement.

Les deux hommes se taisaient, Beaufort, souffrant, malgré la douceur et l'habileté des mains qui le touchaient, et Gérard étant tout entier à ses observations.

Au bout d'un certain temps, quand Beaufort sentit autour de son crâne la bande de sparadrap et de linge sec appliquée par le docteur, il demanda

—Vous avez fini, mon cher Gérard ?

—Oui, monsieur Beaufort... Je ne vous ai pas fait trop souffrir ?

—Non, pas trop.

Beaufort se leva un peu étourdi. Gérard le regarda, très pâle, très inquiet, un pli au front. Et il n'avait même plus, dans son regard, son habituelle franchise, sa droiture, sa cordialité.

Beaufort s'en aperçut tout de suite.

—Tiens ! dit-il, qu'avez-vous, Gérard ? On dirait que vous êtes fatigué ?

—Fatigué en effet, dit le docteur d'une voix altérée, je me suis couché très tard hier, ayant été appelé loin de Creil par un malade. Et j'avais fort peu dormi, ce matin, quand la dépêche de M. Laugier est venue me réveiller, en me causant une profonde émotion... ?

—C'est une dure existence, mon cher enfant, que celle du médecin. Il faut de l'abnégation et du dévouement. Il faut surtout bien du courage et de la charité plein le cœur pour tout ce qui souffre. Votre profession est cruelle parfois.

—Cruelle, oui, monsieur Beaufort, répliqua le jeune homme d'une voix sourde, en détournant les yeux... Notre profession, qui soulage souvent, a souvent aussi des devoirs bien pénibles à remplir... Car il peut arriver, n'est-ce pas ? que le médecin soit obligé de choisir entre son cœur et son devoir... entre ses souvenirs et son honneur... ?

—C'est vrai, et il faut beaucoup de force d'âme, alors, Gérard. Heureusement, vous êtes jeune, mon enfant, et le hasard impitoyable ne vous a pas encore jeté dans des situations aussi cruelles... dans des alternatives aussi douloureuses... ?

—Non, fit-il lentement... Par bonheur, comme vous dites.

—Vous êtes toujours pâle, Gérard... on dirait vraiment que vous souffrez.

—Ne vous inquiétez pas de moi, M. Beaufort... Et puisque vous voilà pansé, permettez-moi de me retirer.

—Certes. N'êtes-vous pas libre ? Allez, mon cher ami.

Gérard se dirigea vers la porte vitrée de la serre qui communiquait avec les appartements intérieurement du château.

—A propos, dit Beaufort, en souriant, puisque M. Laugier, dans l'intérêt de son enquête, vous a prié de lui fournir un rapport médico-légal sur la blessure que j'ai reçue, vous avez dû faire des observations ?

—Assurément, fit Gérard, gêné.

—Pourrais-je les connaître ? Cela m'intéresse.

—Non, M. Beaufort, je ne puis vous les dire ?

—Bah ! et pourquoi cela ? fit Pierre, très surpris.

—Parce que je dois, tout d'abord, les communiquer à M. Laugier. Mais je ne doute pas que M. Laugier ne vous en fasse part aussitôt.

—Comme vous me dites cela, mon cher ami... on jurerait, ma parole, que vous n'êtes plus du tout le même à mon égard... Qu'est-ce que vous avez ?... Voyons, regardez-moi bien en face !...

—Adieu, M. Beaufort, M. Laugier m'attend, vous le savez.

—Cinq minutes de plus, qu'importe. Vous avez l'air de me fuir.
—Quelle idée !...
—Ah ça ! dit Pierre, riant malgré lui, c'est donc bien grave ce que vous avez découvert sur ma tête...
—Peut-être...
—Ah ! ce n'est pas sûr ?
—En tous cas, cela m'a profondément touché.
—Et qu'avez-vous découvert ?
—M. Beaufort, ne m'interrogez pas...
—Qu'avez-vous découvert, encore une fois ?... La carte de visite de l'assassin, sans doute ?
—Ne plaisantez pas.
—Dame ! le moyen de prendre au sérieux la figure que vous me faites, longue comme le bras !... Après tout, il me semble que j'ai le droit de savoir ce que vous pensez de ma blessure.

—Adieu, M. Beaufort.
Gérard sortit, échappant à la main de Beaufort qui essayait de le retenir. Et celui-ci, stupéfait, murmurait :
—Est-ce que je n'ai pas la fièvre ? Que se passe-t-il ? Qu'est-ce que cela veut dire ?
Le juge d'instruction attendait Gérard avec la plus vive impatience.
—Eh bien ? demanda-t-il en le voyant arriver. Qu'avez-vous découvert ?

—Peu de choses, dit le jeune médecin. Je vais, du reste, dresser mon rapport à l'instant même, et vous en ferez ce que bon vous semblera.

—Je l'attends, monsieur, dit M. Laugier, vexé. J'ajouterai même que je l'attends avec confiance. Et je n'ai pas besoin d'influencer votre opinion.

—Mon opinion, monsieur, repose sur des observations, c'est-à-dire sur des faits. Ce sont des observations, ce sont des faits que je vous livre sans en tirer de conclusions. Je n'ai rien à voir en dehors de la science.

—Et je ne vous en demande pas davantage, fit sèchement le vieux magistrat.

Le docteur alla s'enfermer dans le cabinet de travail de Valognes. Là, après s'être recueilli, toujours pâle, toujours soucieux, il rédigea son rapport, relisant ses phrases, pesant ses mots.

C'est une terrible responsabilité que celle du médecin-légiste, et c'est un terrible rapport, souvent, pour le coupable que celui qu'il fournit à l'enquête.

La science est exacte et rarement se trompe. Le coupable a donc à se défendre contre les faits précis, contre la constatation desquels il ne peut s'élever.

Au fur et à mesure que Gérard touchait à la fin de son rapport, il devenait de plus en plus triste.

—La conclusion est formelle et logique, murmura-t-il... Qu'ai-je donc observé ? qu'ai-je pensé ? qu'ai-je écrit ?... Comment est-il possible de soupçonner M. Beaufort, le brave et excellent homme, au-dessus du moindre soupçon ? Il y a là un ensemble de preuves réunies par le hasard, mais vraiment singulières... Heureusement, M. Beaufort n'y est pour rien. C'est le hasard seul qui a tout fait. Et mon ami, d'un mot—si M. Laugier va jusqu'à manifester tout haut ses doutes—mon ami, d'un mot, se justifiera. A quoi bon ce rapport, puisque je considère comme ridicule de penser même que M. Beaufort peut avoir trempé dans ce crime ?...

Il prit le papier, le froissa, il allait le déchirer.

Une pensée le retint.

—Puisque je suis convaincu de l'exactitude de mes observations, il m'est défendu de les anéantir. Il faut que je les donne à M. Laugier qui les attend. C'est le devoir. Les anéantir, à quoi bon ? Un autre prendrait ma place, et qui sait ce qu'il découvrirait ?

Et il signa le rapport après l'avoir daté.

Cinq minutes après, il le remettait au juge d'instruction.

M. Laugier le déplia, le parcourut d'un coup d'œil.

—Ah ! ah ! dit-il, je me doutais bien que le médecin verrait des choses intéressantes, là où nous voyons rien, nous autres.

Il reprit certains passages du rapport et les relut attentivement. De temps à autre, il lisait haut, appuyant sur les phrases :

« Nous avons constaté que la balle dont nous venons de déterminer le trajet, a dû être tirée à plus de trois mètres, car nous n'avons remarqué aucun des symptômes particuliers qui caractérisent les blessures reçues à bout portant. C'est, du reste, l'observation déjà faite par nous sur la plaie de la poitrine, chez M. Valognes. Il nous a été difficile de déterminer le calibre de la balle qui a atteint M. Beaufort. Le projectile n'ayant pas pénétré, nous avons dû nous en rapporter au simple tracé, mais l'écartement des lèvres de la blessure ne nous permet pas d'émettre une opinion. Il peut se faire que la balle soit du calibre du revolver trouvé dans la touffe de bruyères au courant de l'enquête ; mais rien ne dit qu'elle ne soit pas d'un calibre supérieur ou inférieur... »

—Ah ! dit M. Laugier, en relevant les yeux sur le docteur, ainsi il vous a été impossible de préciser ?

—Absolument.

—Votre conviction, sur ce point, aurait cependant une importance capitale. Remarquez, M. Gérard, que nous avons deux revolvers qui ont joué leur rôle dans ce drame : le revolver du meurtrier, qui heureusement est tombé entre nos mains, et le revolver de M. de Valognes, qui est de plusieurs millimètres de calibre plus petit que le précédent. Vous m'entendez bien ?

—Je vous écoute, monsieur, et je cherche à m'éclairer.

—Supposons qu'au lieu d'être indécise, votre conviction soit formée... Dès lors, les choses se simplifient : par le tracé de la balle, vous me dites : la

blessure a été faite par le revolver du meurtrier, ou par le revolver de M. Valognes... »

—Que pensez-vous donc, monsieur, fit Gérard, avec un brusque mouvement... Ce que vous me demanderiez, ce serait, pour parler d'une façon plus nette, une accusation formelle, ou une déclaration d'innocence, portée sur M. Beaufort... »

—Ne suis-je pas obligé d'envisager l'affaire sous toutes ses faces ?

—Mais, monsieur, une accusation contre M. Beaufort tomberait d'elle-même. Elle ne tiendrait pas debout... »

—Qu'en savez-vous ? En fait de police, comme le disait ce matin M. Pinson, il faut s'attendre à toutes les surprises. Du reste, il est oiseux d'ouvrir cette discussion. Je tenais seulement à vous faire remarquer combien il vous serait peut-être facile d'aider la justice à se former une conviction en apportant un peu plus de précision dans votre rapport.

—Cela, monsieur, je le déclare au nom de la science, est de toute impossibilité.

—Bien, bien ; notez, M. Gérard, que je ne mets pas en doute un instant votre parole. J'ai la plus haute estime pour votre talent et pour votre caractère. Je sais que, malgré votre jeunesse, vous vous êtes déjà fait un nom distingué parmi vos confrères, par vos travaux scientifiques. Je tiens donc beaucoup, monsieur, à vous entendre dire que mon instance ne vous a pas paru désobligeante... »

—Cette pensée ne pouvait me venir, M. Laugier.

—A la bonne heure !... Je continue la lecture du rapport... »

Comme précédemment, il lut, à voix basse d'abord, puis tout haut :

« Nous avons constaté, en second lieu, par le tracé de la balle, que le tireur devait être placé plus haut que M. Beaufort. Observation contraire pour M. Valognes. La balle, chez ce dernier, est allée se loger vers le cœur, sans dévier, opérant son trajet en droite ligne, ce qui laisse supposer que le tireur était sur le même plan que la victime... »

Pour la seconde fois, M. Laugier réfléchit longuement. Il parcourut ces quelques lignes avec une attention profonde.

—Ceci est d'une extrême gravité, monsieur... »

—Je ne conclus pas, monsieur, dit le médecin d'une voix tremblante.

—La justice se charge de tirer elle-même ses conclusions. Et voici pour elle ce que veut dire votre rapport : j'écarte l'hypothèse de la culpabilité possible de M. Beaufort, afin de rendre votre jugement plus libre. Je remplace Beaufort par le meurtrier que j'appellerai d'un nom quelconque, que je désignerai par la lettre X... l'inconnu. Et partant de votre raisonnement, voici ce que je découvre : Valognes reçoit une blessure qui le traverse sans dévier et en droite ligne... Donc X..., le meurtrier, était placé sur le même plan... M. Beaufort, lui aussi, puisqu'il prétend qu'il était assis auprès de M. Valognes dans la voiture, aurait dû recevoir une blessure présentant le même caractère... C'est bien votre avis, n'est-ce pas ?

—Je vous écoute, monsieur, prêt à relever vos erreurs.

—Bon. Au lieu d'une blessure présentant le même caractère, qu'est-ce que vous constatez ? Une plaie qui vous démontre que le tireur qui a visé M. Beaufort était placé plus haut. X..., notre inconnu, n'est donc pas le même qui a tiré sur Valognes et sur Beaufort ?... Nous avons deux blessures faites coup sur coup, en un quart de seconde, si j'en crois le récit arrangé par M. Beaufort... et ces blessures diffèrent essentiellement. L'une est produite en droite ligne, l'autre de haut en bas. Comment l'expliquez-vous ?

—Je vais vous l'expliquer, moi. M. Valognes est seul dans sa voiture. Il traverse le bois. X... l'attend. Le chemin est en contre-bas. Il y a même une surélévation de terrain près du ruisseau. Vous l'avez remarquée ?... X... l'attend, de ce remblai qui le met au niveau de la voiture et d'où il peut viser, sans être dérangé par les branches. Il tire sur Valognes qui est tranquillement assis et sans méfiance. Aussitôt il se baisse, pour se cacher. Valognes se sent blessé. Brusquement il s'est levé—je suis point par point le récit de M. Beaufort, remarquez bien—il s'est levé et au hasard il a déchargé son revolver dans la direction du meurtrier, là où il a vu l'éclair du coup qui l'a atteint. Puis il tombe. D'une part... Valognes dressé de toute sa hauteur, en un effort suprême, en une tension où il dépense le dernier souffle de sa vie... D'autre part, X..., notre inconnu, le meurtrier, accroupi et se cachant... »

—C'est possible, monsieur, dit Gérard. Il est même probable que cela s'est passé de la sorte. M. Valognes s'est dressé dans sa voiture, M. Beaufort lui-même vous l'a conté, et il est naturel que le meurtrier se soit caché, le meurtre commis... Mais voulez-vous me permettre de vous objecter que je ne vois pas en quoi cela vous fait supposer M. Beaufort coupable ?

—Et vous, monsieur, comment expliqueriez-vous la blessure de M. Beaufort, portée de haut en bas, si ce n'est comme je viens de le faire moi-même. Veuillez répondre.

—Je l'expliquerai ainsi, monsieur, et plus naturellement : Valognes et Beaufort sont assis côte à côte. Valognes conduit, il est sur le siège ; en outre, il est plus grand et plus gros que M. Beaufort. X..., le meurtrier, qui est caché sur le remblai, se trouve, de par sa position, au niveau de Valognes et placé plus haut que M. Beaufort. Il tire deux fois, et les deux blessures offrent, de par la position même des blessés, des caractères absolument différents.

—Oui, monsieur, cet argument est possible et je suis sûr que si M. Beaufort passait devant la cour, son avocat l'emploierait, mais quelque différence qu'il y ait entre la taille de M. Valognes et celle de M. Beaufort, vous ne me ferez pas croire que cette différence ait suffi pour rendre aussi dissemblables les blessures.

—Pourquoi pas ?

—Vous admettez cependant, qu'il y a là, contre M. Beaufort, un indice sérieux dont la justice doit tenir compte.

—Il y a un indice, mais est-il contre M. Beaufort, je l'ignore.

—Cet indice est d'autant plus grave que nous avons la certitude que le meurtrier a été blessé.

—Ceci passe ma compétence . . .

Le juge resta silencieux, puis fronçant le sourcil :

—Voilà pourquoi, dit-il, votre conviction nous servirait tant, si vous pouviez nous affirmer que la balle qui a frappé M. Beaufort à la tête, est du calibre du revolver de M. Valognes . . .

—Cela, je ne le puis . . . et personne ne le pourra plus que moi.

—C'est dommage, c'est dommage . . . Enfin, heureusement, en plus de cet indice, nous avons autre chose . . . Et je m'attends à une découverte autrement intéressante.

En quittant le docteur, M. Laugier alla retrouver l'agent Pinson. Celui-ci se promenait paisiblement dans les allées du jardin, en fumant sa pipe, se chauffant au soleil, comme un bon petit rentier et n'ayant plus l'air de se préoccuper du crime.

Quand il vit s'approcher le juge, il secoua soigneusement le tabac, souffla dans le tuyau, remit la pipe dans l'étui et l'étui dans sa poche.

—Voilà le raseur ! murmura-t-il.

Pinson avait la haine impitoyable et ne pardonnait jamais. M. Laugier était la cause de ses trois bredouilles, comme il disait—les trois seules bredouilles de sa vie d'agent—c'étaient trois motifs de rancune.

—C'est sans doute en fumant votre pipe, M. Pinson, que vous retrouverez l'assassin de Valognes ? dit le juge très sec.

—Que monsieur le juge veuille bien m'excuser, mais j'attendais ses ordres. Et, en les attendant, je fumais pour m'éclaircir les idées.

—Et vos idées éclaircies ne vous ont rien montré ?

—Pas grand'chose, monsieur . . . Avec monsieur le juge, du reste, je ne prends aucune initiative . . .

M. Laugier eut un petit frisson et releva la tête, il avait cru sentir très loin, dans les paroles de l'agent madré et retors, je ne sais quelle ironie blessante.

—Qu'est-ce à dire, M. Pinson ?

Monsieur le juge a trop d'expérience . . . Je suis trop heureux de me laisser guider . . . Près de lui je ne suis qu'un petit enfant.

M. Laugier resta quelques instants sans parler. Il ne savait trop s'il devait se fâcher. Enfin, il en prit son parti.

—M. Pinson, quelle est votre opinion sur cette affaire ?

—Je n'ai pas encore eu le temps de m'en former une.

—Je vais vous guider. Le récit que nous a fait M. Beaufort est une fable. Le meurtre ne s'est pas accompli comme il nous l'a raconté.

—Ah ! ah ! monsieur le juge aurait-il découvert quelque chose, depuis notre retour au château ?

—Vous en jugerez, M. Pinson, car je suis obligé de vous tenir au courant et je veux que votre concours me soit utile.

—Je remercie M. le juge de la confiance qu'il me montre.

—Je ne crois pas à toute cette histoire de voiture renversée . . .

—Dans quel but M. Beaufort aurait-il menti ?

—Dans le but de se tirer d'affaire.

—Monsieur le juge estime donc que M. Beaufort pourrait avoir commis . . .

—Lorsque je vous aurai tout dit, vous en jugerez par vous-même.

—Je suis curieux de l'entendre, murmura l'incorrigible.

—M. Beaufort, je le sais, et cela est connu de tout le monde à Creil, est dans une situation commerciale très difficile. Il passe même pour être gêné. Qui vous prouve qu'il n'ait pas profité d'une occasion que lui offrait le hasard pour s'emparer d'une fortune ? Quatre cent cinquante mille francs, c'est une fortune . . . M. Beaufort n'est pas habitué à la gêne. Il a perdu beaucoup d'argent en ces temps-ci. Il aura eu peur de la misère.

—Monsieur le juge estime donc que l'on peut devenir un assassin, comme cela, de but en blanc ?

—L'occasion est toute puissante . . . M. Pinson.

—L'honnêteté ne l'est pas moins, M. Laugier.

—Comme je l'ai fait pour le docteur Gérard, il y a un instant, gardons l'hypothèse de M. Beaufort assassin.

—Soit . . . Ne le contrarions pas ! se dit Pinson.

—Vous allez voir comme les moindres choses s'enchaînent. M. Valognes et Beaufort se rencontrent chez Me Parlanget, le notaire est là, Beaufort apprend que M. Valognes va toucher quatre cent cinquante mille francs. Il fait plus que d'apprendre. Il voit Me Parlanget verser à Valognes cette fortune qui tient en quelques paquets de billets de banque et que le manufacturier, sans défiance, empile dans un sac de cuir. Vous m'écoutez ?

—Oh ! je ne perds pas un mot !

—Ils dînent ensemble. Ils partent même ensemble, car ceci est probable et nous sera certifié du reste par des témoins. M. Beaufort accompagnait Valognes. Pourquoi l'accompagnait-il ? Se serait-il offert, sous prétexte que Valognes pouvait courir quelque danger ? Peu nous importe. Dans tous les cas, Me Parlanget, de chez qui les deux hommes sont partis, nous renseignera peut-être sur les paroles qui furent échangées au moment du départ.

—Je ne pense pas que cela nous apprenne grand'chose. M. Valognes et M. Beaufort, je l'ai su, se connaissent, se voyaient quelquefois, et M. Beaufort chassait de temps à autre chez M. Valognes, en forêt d'Halatte.

—Je le répète, peu importe. Et je poursuis l'histoire, reconstituée selon moi, des événements de la soirée. Dans la forêt, la taille de la mare aux Biches est un endroit propice au crime, très détourné et dans un bas-fond. Sous un prétexte quelconque, M. Beaufort est descendu de voiture. Rien ne prouve qu'il devait accompagner Valognes jusqu'à La Novice. Ils n'en

n'en étaient plus qu'à deux kilomètres. Beaufort a pu descendre pour rentrer à Creil.

—La nuit ?

—Il faisait un temps admirable, hier, un clair de lune superbe. C'était une ravissante promenade à faire, pas fatigante.

—C'est possible, après tout.

—Beaufort quitte donc Valognes. Il retourne vers Creil. Tout à coup, il se jette sous bois et revient sur ses pas, cherchant à rejoindre la voiture, laquelle cahote dans les fondrières du chemin forestier mal entretenu, où il était impossible de faire trotter un cheval sans courir le risque de lui casser une jambe.

—Pour ça, c'est la vérité, le chemin est archi-mauvais.

—Il a bientôt rejoint la voiture. Mais il a soin de ne pas se montrer. Les broussailles le garantissent. Il dépasse Valognes. Il va l'attendre sur le talus du fossé où nous avons retrouvé les traces du sang. Quand passe la voiture, il tire, blesse Valognes et se baisse pour ne pas être vu. Valognes a riposté au hasard et la balle est allée frapper Beaufort, en lui faisant à la tête une blessure portée de haut en bas . . .

—De haut en bas ?

—Oui. Le rapport du médecin en fait foi.

—Cela me semble s'expliquer d'une façon rationnelle. M. Valognes a dû recevoir la même blessure ! . . . si, contrairement à votre opinion, M. Beaufort se tenait près de lui.

—Voilà où justement est le mystère. M. Valognes a été frappé d'un coup de feu tiré par un homme qui se tenait sur le même plan que lui, tandis que M. Beaufort a été blessé par un homme qui était au-dessus.

—Il y aurait donc deux assassins, deux complices ?

—Non. Inutile de nous égarer. Le meurtre est moins compliqué. Il s'est passé ainsi que je vous l'ai dit. Beaufort, du talus, se trouve à la hauteur de Valognes. Il tire et se cache : blessure en droite ligne. Valognes, atteint, se dresse et riposte : blessure de haut en bas. C'est clair . . .

—En tout cas, c'est très subtil.

—Supposez que Valognes et Beaufort se soient trouvés dans la voiture, côte à côte. L'assassin tire deux fois . . . Valognes et Beaufort sont atteints, mais les deux blessures, quelle que soit la partie du corps qu'elles atteignent, devront présenter certains caractères identiques . . . Au lieu de cela, qu'arrive-t-il ? Les deux blessures sont absolument dissemblables quant à la façon dont elle se sont produites. Dois-je me répéter ?

—C'est inutile, monsieur le juge, j'ai parfaitement saisi. Du reste, il me semble qu'il y a un moyen bien simple de savoir la vérité. Le revolver de M. Valognes n'est pas du même calibre que celui que j'ai retrouvé. Le docteur Gérard doit avoir remarqué la différence de tracé dans la marche du projectile. Cette observation serait de la dernière importance.

Elle a été impossible à faire. Le projectile n'a pas pénétré. Il a éraflé la peau seulement.

—Diable ! voilà qui est malheureux, car cela expliquait tout. Mais monsieur le juge n'a pas fini, sans doute, de me raconter . . .

—Non, Beaufort se sent blessé, mais non grièvement. Il roule du talus jusqu'en bas où il reste un moment évanoui. Nous avons vu les traces de sang accumulées sur les feuilles. Quand il revient à lui, il se relève. Il aperçoit, à la lumière de la lune, le cadavre de Valognes en travers de la route. La voiture est à cent pas de là. Le cheval s'est arrêté de lui-même. Beaufort y court. Seulement, par prudence, il n'entre pas dans le chemin. Il suit le bois, à travers la taille. Nous avons vu des traces de sang, M. Pinson, puisque c'est moi, en les remontant, vous en les descendant, que nous nous sommes rencontrés. Au moment où il arrive à la voiture, il se sent pris d'une nouvelle faiblesse, sa blessure le faisant souffrir beaucoup, et il s'assied. C'est là que Beaufort prétend avoir été lancé par le cheval au moment où la voiture se renversait.

—Diable d'homme, murmura Pinson pensif et soucieux, il me remue avec la précision de son histoire . . .

—Il se relève encore. Il va chercher la valise qui renferme les quatre cent cinquante mille francs, objet de sa convoitise. Il les cache dans la forêt. Puis il revient. On l'a vu à Creil partir avec Valognes. Il ne peut rentrer sans donner d'explications. Puis il est atteint d'une blessure qu'il ne peut cacher, puisqu'elle a meurtri la tête. Et cette blessure aussi, il faut qu'il l'explique. Alors, il renverse lui-même la voiture sans dessus dessous. Il arrache et coupe les guides, les traits, la sangle, le bridon, la sous-ventrière, pour faire croire à un accident, et le voilà parti pour La Novice, où il compte prévenir Robert Valognes. Et malgré le sang froid dont il a fait preuve jusqu'au dernier moment, il commet une imprudence, car lorsqu'il est revenu à lui, au pied du talus, un quart d'heure auparavant, il a oublié son revolver, une preuve bien grave, si elle n'est convaincante.

—Dire que cela n'est pas ingénieusement combiné, M. Laugier, cela ne m'est pas possible. J'en arrive à douter, parole, car enfin, c'est possible . . . c'est possible ! dit l'agent, se frappant le front de toutes ses forces. Certainement, cela a pu arriver comme vous me le racontez là . . . mais . . .

—Mais ? . . .

—M. Beaufort ne peut devenir un assassin du jour au lendemain, comme cela. C'est un très brave homme, doux, poli, un peu triste, aimé de tout le monde à cause de cela.

—Attendons, vous dis-je, je suis sûr que nos prochaines recherches nous réservent d'autres surprises.

JULES MARY

A suivre

Le Fait

Que la Salsepareille d'AYER A GUÉRI D'AUTRES PERSONNES de Maladies Scrofuleuses, d'Éruptions, de Furoncles, d'Eczéma, des Maladies de Foie et des Reins, de la Dyspepsie, du Rhumatisme, et du Catarrhe devrait être une preuve convaincante que le même cours de traitement VOUS GUÉRIRA. Tout ce qui a été dit des merveilleuses guérisons effectuées par l'usage de la

Salsepareille d'AYER

pendant les 50 dernières années, véritablement peut s'appliquer de nos jours. Elle est, sous tous les rapports, La Médecine Supérieure. Les propriétés curatives, la force, le goût en sont toujours les mêmes; et pour n'importe quelles maladies du sang que la Salsepareille d'AYER soit prise, les susdites maladies cèdent à ce traitement. Quand vous demandez pour de la S.

Salsepareille d'AYER

ne vous laissez point persuader d'en acheter n'importe quelles autres sans valeur, lesquelles sont, pour la plupart, des mélanges d'ingrédients bon marché, ne contenant point de salsepareille, n'ont aucun type uniforme d'apparence, de goût ou d'effet, ne sont dépuratifs du sang que de nom seulement, et vous sont offertes parce qu'il y a plus de profit en les vendant. Prenez

La Salsepareille d'AYER.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les Droguistes. Prix \$1; six flacons, \$5.

Elle en a guéri d'autres, elle vous guérira.

PACIFIQUE CANADIEN

CHARS - DIRECTS POUR TOURISTES

Pour l'accommodation des porteurs de billets de 2nd classe, voyageront comme suit:

De Montréal à Vancouver

Laisse la gare Dalhousie à 8.40 p.m.

Chaque mercredi

De Montréal à Saint-Paul

Laisse la Gare Windsor à 11.45 a.m.

Chaque samedi.

De Montréal à Chicago

Laisse la Gare Windsor à 9.00 p. m.

Chaque mardi.

De Montréal à Boston

Laisse la Gare Windsor à 8.20 p. m.

Chaque jeudi et vendredi.

Pour billets et autres informations s'adresser à l'un des agents de la Cie. ou au

BUREAU des BILLETS à Montréal

266 RUE SAINT-JACQUES.

Coin de la rue McGill, et aux Gares C.P.R.

Jeux d'esprit et de combinaison

La salle du "Club d'Echecs et de Dames Canadien-Français" est ouverte tous les soirs, au No 490, rue des Seigneurs, Montréal. Les amateurs sont invités

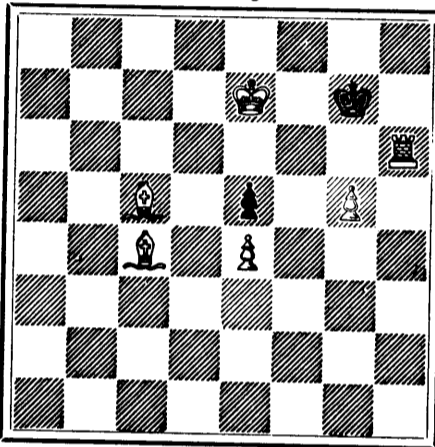
No 5.—ENIGME

Je suis niais et fin, honnête et malhonnête ;
Moins sincère à la cour qu'en un simple taudis ;
Je fais, d'un air plaisant, trembler les plus hardis ;
Pour m'avoir en partage, il faut n'être pas bête.
A personne, sans moi, on ne fait jamais fête ;
J'embellis quelquefois, quelquefois j'enlaidis ;
Je dédaigne tantôt et tantôt j'applaudis ;
Le fou me laisse aller et le sage m'arrête,
Plus mon trône est petit, plus il a de beautés,
Je l'agrandis pourtant d'un et d'autre côté,
Faisant voir bien souvent des défauts dont on glose
Je quitte mon éclat quand je suis sans témoins,
Et je me puis enfin vanter d'être la chose
Qui contente le plus et qui coûte le moins.

No 65.—PROBLEME D'ECHECS

Composé par M. Catlow, Londres (Angleterre)

Noirs—2 pièces



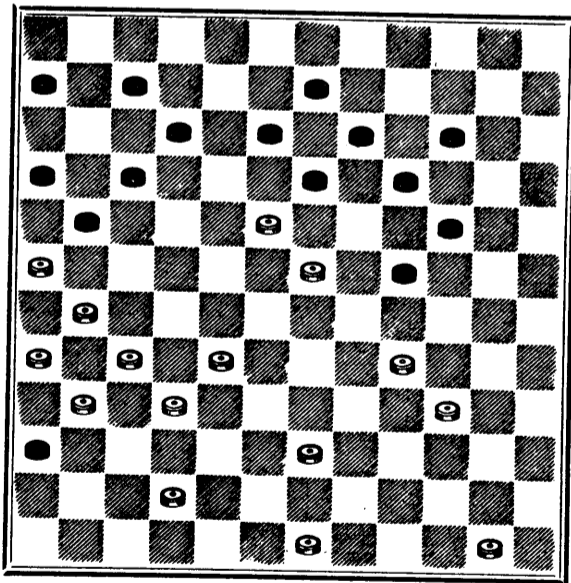
Blancs—6 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

No 76.—PROBLEME DE DAMES

Composé par M. T. Brunet, fils, Lachine.

Noirs—15 pièces



Blancs—15 pièces

Les Blancs jouent et gagnent

No 3.—Arithmétique : Les quatre morceaux sont de 1—3—9 et 27 livres (ancien poids), qui permettent de faire toutes les pesées, depuis 1 livre jusqu'à 40 livres.
No 4.—Fantaisie.—Les mots sont : Faibleses et Faise.

Solution de la fin de partie No 5

Blancs	Noirs
1 C 5 D, échec	1 R 3 T
2 R 7 F	2 P 3e C (a)
3 R 8 F, et mat en 2 coups,	
(a) Si le F joue, R ou C prend.	

Solution du problème d'Echecs No 64

Blancs	Noirs
1 T 4 FR	1 Ad libitum.
2 Mat selon le coup des Noirs.	

ANNONCE DE

John Murphy & Cie

SAISON D'AUTOMNE 1892

DES PLUS SATISFAISANTS

Notre commerce d'automne est maintenant un succès accompli ; des milliers de personnes ont visités nos magasins et se sont rendu compte des bas prix pour lesquels nous offrons nos marchandises nouvelles. Jamais importation d'automne ne s'est fait sur une aussi grande échelle que celle de 1892.

Notre département de manteaux est incomparable. Des milliers de manteaux pour enfants, fillettes, demoiselles et dames sont accumulés dans notre grande salle au 3^{ème} étage, c'est là qu'on y voit les plus belles lignes provenant des manufactures en renommées de Paris et Berlin.

ETOFFES A ROBES.—Des milliers de verges d'étoffes à robes, hautes nouveautés européennes maintenant offertes en vente à des prix qui en assure une vente rapide.

MERCERIE.—Notre département de merceries est le département par excellence de la maison John Murphy & Cie ; dans ce département des articles de confort et de luxe sont offerts au public à des prix défiant toute compétition.

ARTICLES DE FANTAISIE.—Le public montréalais connaît notre département d'articles de fantaisie qui possède une renommée des plus enviables.

JOHN MURPHY & CIE

Coin des rues Notre-Dame et St-Pierre

Au comptant et à un seul prix

Bell Tel. 2183

Federal Tel. 58

TOUSSEZ-VOUS ?

Depuis un Jour !

Une Semaine !

Un Mois !

Une Année !

Des Années !

PRENEZ LE

Sirop de Térébenthine

DU

DR. LAVIOLETTE.

Le Plus Sûr.

Le Plus Efficace.

Le Plus Agréable au Goût.

NE CONTIENT

Ni Opium, ni Morphine, ni Chloroforme

EN VENTE PARTOUT.

25 et 50 cents le Flacon.

DEMANDEZ-LE.

SEUL PROPRIÉTAIRE: J. R. LAVIOLETTE, M.D.,
217 Rue des Commissaires, Montréal.

V. ROY & L. E. GAUTHIER,
Architectes et évaluateurs ont transporté leur bureau au numéro

60 - RUE SAINT-JACQUES - 180

Édifice de la Banque d'Épargne

VICTOR ROY

L. E. GAUTHIER

Élévateur de plancher Chambre 8 et 4

Saint-Nicolas, journal illustré pour garçons et filles, paraissant 1 fois par semaine. Les abonnements partent du 1^{er} décembre et du 1^{er} juin. Paris et départements, un an: 18 fr.; six mois: 10 fr.; Union postale, un an: 20 fr.; six mois: 12 francs. S'adresser à la librairie Ch. Delagrave, 16, rue Soufflot, Paris (France).



IL PRÉFÉRERAIT SE PASSER DE PAIN.
 PALAIS EPISCOPAL, MARQUETTE, MICH., 7 NOV. 1889.
 Le Révd J. Kossbiel, de Marquette, écrit : "J'ai beaucoup souffert et quand je me sens sur le point d'être pris par une attaque nerveuse, je prends une dose du Tonique Nerveux du Père Koenig et de suite je me sens soulagé. J'y crois beaucoup et je préférerais me passer de pain qu'à ce fameux remède."

PRÉJUGE, MAIS CONVAINCU.
 NORWALK SUD, CON., MAI 1890.
 C'était avec un certain préjugé que je faisais usage du Tonique Nerveux du Père Koenig, mais il me fit tellement de bien que je ne puis me restreindre d'en remercier cordialement l'auteur. Grâce à ce remède, je puis maintenant dormir. Depuis la terrible catastrophe de Johnstown, où j'ai perdu cinq membres de ma famille, j'ai toujours été en proie à de si grandes douleurs que je ne suis plus le même homme. Mais faisant usage, depuis quelques jours de votre Tonique, je me sens revenir à la santé.
 Boîte 557. B. CUNZ, Pasteur.

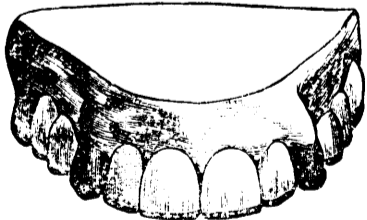
GRATIS — Un Livre Important sur les Maladies Nerveuses sera envoyé gratuitement à toute adresse, et les malades pauvres peuvent aussi obtenir ce remède sans rien payer.
 Ce remède a été préparé par le Rév. Pasteur Koenig, de Fort Wayne, Ind., E. U., depuis 1876, et est actuellement préparé sous sa direction par la
KOENIG MED. CO., CHICAGO, ILL.
 A Vendre par les Drogistes à \$1 la Bouteille; 6 pour \$5.
 Au Canada, par Saunders & Co, London, Ont.; E. Léonard, Montréal, Qué.; La Roche & Cie, Québec.



LORSQUE VOUS VOYAGEZ
 Demandez vos billets par cette ligne populaire. Elle traverse toutes
Les Villes et Villages
 importants dans les deux Provinces.
 Pour **PORT HURON, DETROIT, CHICAGO** et autres villes dans les Etats de l'Ouest, elle offre des avantages uniques; étant la
LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE
 sous le contrôle d'une seule administration. Donnant correspondances directes pour tous chemins de fer américains. Seule route donnant des avantages pour

Biddeford, Manchester, Nashua
 Boston, Fall River, New-York
 Et toutes villes et villages importants dans la Nouvelle-Angleterre.
 Pour plus amples informations, adressez vous à la gare du Grand-Tronc, à Montréal ou à notre représentant

Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistant que le ciment, imitant parfaitement la dent.



Nouveau métal pour palais, extra léger
 Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.
DR BROUSSEAU
 No. 7, RUE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraîchissante. Elle entreient le scalp en bon état, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles 25 cts la bouteille
HENRY R. GRAY,
 Chimiste pharmacien,
 122 rue St-Laurent.

BAUME RHUMAL

Est le meilleur remède connu contre les rhumes obstinés, la toux, l'enrouement, la bronchite, l'asthme, la consommation et toutes les affections de la gorge et des poumons.
 En vente partout à 25c la bouteille. 20 doses par bouteille.
 Dépôt général à la PHARMACIE BARIDON, 1707, rue Ste-Catherine, Montréal.

Capable de soutenir, de donner de la force et de la vigueur

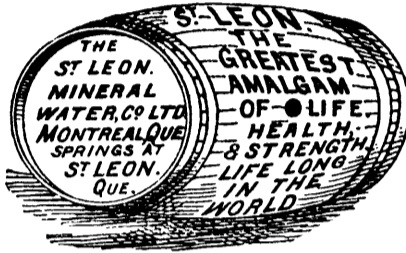
— LE —

JOHNSTON'S FLUID BEEF

Est un aliment parfait pour les invalides et les convalescents.

6501

ROBILBAED, 27, rue St-André, — Seul embouteilleur.



Téléphone 1432.

Cette eau célèbre est en vente, à seulement 25c le gallon, par les principaux pharmaciens, et épiciers, en gros et en détail par la **CIE D'EAU ST-LEON**, 54, Carré Victoria, Montréal. Branches : 130, St-Laurent et 1443 Notre-Dame

Comment se servir de l'Eau Minérale St-Léon

Comme purgatif, prenez deux ou trois verres chauds avant déjeuner. Un ou deux verres, aux repas, agissent d'une manière très efficace contre la dyspepsie.
 Prenez cette eau qui est un des meilleurs altératifs, buvez-en tous les jours, un verre toutes les deux ou trois heures, dans les maladies chroniques, vous changerez et purifierez votre sang.
 Les médecins recommandent de se servir de l'Eau St-Léon comme préservatoire des maladies occasionnées par les boissons fortes. On envoie gratuitement sur demande des circulaires contenant des certificats importants.

MAISON - BLANCHE

65—RUE SAINT-LAURENT—65

Merceries et Chapeaux pour Hommes et Garçons, Grand Assortiment
 à UN SEUL PRIX
T. BRICAULT

Cie d'Assurance contre le Feu et sur les risques Maritimes,

“ WESTERN ”

INCORPORÉE EN 1851

Capital..... \$1,200,000
 Actif au-delà de..... 1,550,000
 Revenu pour l'année 1891..... 1,800,000

J. H. ROUPE & FILS Gérants de la succursale de Montréal, 194, St-Jacques
ARTHUR HOGUE, Agent du dept français. **PIERRE DUPONT**, Insp. des Agences

DEMANDEZ A VOTRE ÉPICIER
 Le Célèbre

CHOCOLAT MENIER

VENTES ANNUELLES DÉPASSENT 33 MILLIONS DE LIVRES.
 Ecrire pour Echantillons gratuits à C. ALFRED CHOUILLOU, MONTRÉAL.

LA MACHINE A TRICOTER A UNE PIASTRE

Ayez l'œil à ceci
 Demandez-la à votre agent de machines à coudre ou bien envoyez un timbre-poste de 3 cents pour obtenir des détails et une liste des prix. Cela vaut \$2.00.
 S'adressez à **CREENMAL BROS** Manuf., Georgetown, Ont

Abonnez-vous au **MONDE ILLUSTRÉ**, le plus complet et le meilleur marché des journaux du Canada

Le Musée des Familles, publication bimestrielle Conditions d'abonnement : Un an (à partir du 1er janvier 1899) : Paris, 14 francs, Département, 16 frs; Canada, 18 frs. S'adresser à la Librairie Ch. Delagrave 16 rue Lafayette, Paris (France)

PIANOS ET ORGUES

D'OCCASION

de toutes les manufactures à des prix généralement réduits et à des termes faciles, pris en échange pour des pianos HAZELTON, FISCHER et DOMINION



Un bienfait pour le beau sexe



Poitrine parfaite par les
Poudres Orientales
 les seules qui assurent en trois mois et sans nuire à la santé le
DÉVELOPPEMENT

Fermeté des Formes de la Poitrine
 CHEZ LA FEMME

SANTÉ ET BEAUTÉ !

1 boîte, avec notice, \$1; 6 boîtes, \$5

En vente dans toutes les pharmacies de première classe. Dépôt général pour la Puissance :

L. A. BERNARD, 1882, Ste-Catherine
 MONTREAL Tél. Bell 6513

A1. Un Article Parfait



La qualité la plus pure de Crème de Tartre; le meilleur Bi-Carbonate de Soude à double cristallisation est employé pour la préparation de cette Poudre à pâtisseries. Il a toujours été coté A1 dans les familles depuis au-delà de 30 ans et est maintenant (si possible), meilleur que jamais. Tous les Meilleurs Epiciers le Vendent

BAUME NASAL

C'est un remède certain et prompt pour guérir le Rhume de Cerveau dans toutes ses phases.
NE FAILLIT JAMAIS GUÉRIT LE RHUME DE CERVEAU ET CATARRHE
SOULAGE, NETTOIE, GUÉRIT.
 Soulage à l'instant, Guérit pour toujours, Infaillible.
 Plusieurs redoutables maladies sont simplement des symptômes du Catarrhe, tel que; Mal de tête, surdité partielle, perte de l'odorat, mauvaise haleine, crachats filaireux, nausées, sensation de débilité, etc. Si vous êtes sujet à ces symptômes, ou d'autres semblables, c'est qu'il y a un Catarrhe; vous ne devez pas perdre de temps pour vous procurer une bouteille de BAUME NASAL. Si vous avez à temps, un rhume de Cerveau négligé résulte en un Catarrhe, suivie consommation et de mort. Le BAUME NASAL est en vente chez tous les pharmaciens, ou envoyé, frais de poste payés sur réception du prix (50cts. ou \$1.00) en adressant
FULFORD & CO., Brockville, Ont.

CATARRHE